

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

Université 8 mai 1945 Guelma

Faculté des Lettres et des Langues

Département des Lettres et de la Langue Française

جامعة 8 ماي 1945 قالمة

كلية الآداب واللغات

قسم الآداب واللغة الفرنسية

Polycopié pédagogique du cours

Civilisation de la langue d'étude

Destiné aux étudiants de Licence 2

Spécialité : Lettres et langue française



Préparé par : Dre Mervette GUERROUI

2026

Table des matières

Introduction générale	05
Chapitre I : Origines de la France	07
Introduction.....	08
1. Le haut moyen âge (Ve - Xe siècle) : De la chute de Rome à la féodalité.....	01
2. Le moyen âge central (XIe - XIIIe siècles) : L'essor et l'affirmation royal	10
3. Le bas moyen âge (XIVe - XVe siècles) : Crises et Renaissances.....	11
4. Le XVIe siècle : Renaissance, réforme et déchirures.....	15
5. Le XVIIe siècle : La marche vers l'absolutisme.....	20
Chapitre II : De la Révolution à l'Empire colonial	23
Introduction.....	24
1. La Révolution française et la naissance de la république.....	24
2. La révolution industrielle.....	27
3. L'empire colonial.....	29
4. La république.....	32
Chapitre III : La France coloniale	42
Introduction.....	43
1. Conquêtes coloniales du 19e siècle.....	43
2. Carte de l'empire colonial français.....	44
3. Conquêtes et moyens de domination : la culture, l'instruction, la langue française.....	45
4. Coloniser pour civiliser ?.....	46
5. Les colonies françaises d'Amérique du Nord.....	46
Chapitre IV : La France du XXe siècle	48
Introduction.....	49
1. La belle époque.....	49
2. République et laïcité à l'aube du 20ème siècle.....	53

Chapitre V : La première guerre mondiale57

Introduction.....58

1. Contexte historique.....58

2. Les causes du conflit : de l'attentat de Sarajevo à l'embrassement mondial...59

3. Les conséquences globales : Un monde recomposé.....60

4. Le cas spécifique de la France pendant et après la Grande Guerre.....60

5. La France de l'entre-deux guerres.....61

Chapitre VI : La France pendant la seconde guerre mondiale65

Introduction.....66

1. Les causes.....66

2. Le déroulement de la guerre et le cas français.....66

3. Violences de masse et génocides.....68

4. Les conséquences de la guerre.....69

Chapitre VIII : Déclin de l'empire et décolonisation.....71

Introduction.....72

1. L'Indochine française72

2. L'Algérie : La révolution de l'indépendance.....73

3. L'Afrique subsaharienne75

4. Madagascar : L'insurrection oubliée.....76

5. Les mandats du Moyen-Orient : Une décolonisation incomplète.....76

Conclusion.....78

Bibliographie.....80

DESCRIPTIF DU COURS

Ce cours intitulé « Civilisation de la langue d'étude » fait partie de la formation en licence lettres et langue française proposée par le département des lettres et de la langue française de l'université 8 mai 1945 Guelma. Ce cours annuel fait partie l'unité « Découverte », coefficient 2, crédit 2. La matière est enseignée une fois par semaine, soit une heure et demi. Les étudiants sont évalués à travers une évaluation continue en classe et examen final à la fin de chaque semestre.

OBJECTIFS

Le cours « Civilisation de la langue d'étude » pour la deuxième année de Licence a pour objectif principal de présenter les aspects et l'évolution de la culture et de la civilisation française à travers les institutions (systèmes politiques, économiques, éducatifs) et les événements majeurs qui ont marqué son Histoire, et ce afin de permettre aux étudiants de se familiariser avec la culture française et de reconnaître ses spécificités.

PREREQUIS

Il s'agit d'approfondir, d'asseoir et de compléter les pré-requis déjà assimilés en Licence 1 dans le cours « Civilisation de la langue d'étude ».

Introduction générale

Ce polycopié a pour ambition de guider les étudiants à travers les grandes étapes qui ont façonné l'identité politique, culturelle et sociale de la France, des fondations médiévales aux défis du monde contemporain. Conçu pour des étudiants de deuxième année de licence, il ne propose pas un simple récit historique, mais une analyse des forces, des idées, des conflits et des transformations qui ont construit, siècle après siècle, ce que nous nommons aujourd'hui la «civilisation française ».

En effet, la France n'est pas immuable ; elle est le produit d'une longue et souvent tumultueuse Histoire. Comprendre sa civilisation, c'est saisir les dynamiques qui l'ont animée : l'affirmation d'un État, la construction d'une nation, la diffusion de valeurs universelles, mais aussi les fractures, les conquêtes et les remises en question qui ont jalonné son parcours. Pour ce faire, nous suivrons un cheminement chronologique à travers des périodes décisives.

Nous débiterons par la France médiévale, où se forment les structures féodales, religieuses et linguistiques qui constituent les socles de la future nation. Nous étudierons ensuite le XVI^e siècle, marqué par la Renaissance, les guerres de Religion et l'affirmation progressive du pouvoir royal et d'une culture nationale. Un focus particulier sera porté sur la Révolution française et ses conséquences, rupture fondamentale qui a installé les idéaux républicains, redéfini la citoyenneté et engagé la France dans l'ère moderne.

Le cours se poursuivra avec l'empire colonial français, phase d'expansion mondiale qui a profondément influencé l'économie, la politique et l'imaginaire national. Les deux guerres mondiales – la Première et la Seconde – seront analysées comme des crises majeures, révélatrices des forces et des faiblesses du pays, et comme des creusets pour une nouvelle identité. Enfin, nous aborderons les mouvements de décolonisation, qui ont obligé la France à redéfinir sa place dans le monde et à reconsidérer son récit national.

À travers ces thèmes, ce cours croisera l'histoire politique, l'évolution sociale, les expressions culturelles et les enjeux de mémoire. Ce polycopié vise donc à fournir aux étudiants les repères essentiels et les clés d'analyse pour comprendre la complexité et la richesse de la civilisation française, dans sa longue durée et ses multiples facettes.

Chapitre I

Origines de la France

Introduction

L'histoire de France, du déclin de l'Empire romain à l'apogée du règne de Louis XIV, constitue une séquence fondatrice où se forgent progressivement l'identité et la structure de la nation. Cette longue période est en réalité une trame complexe et tumultueuse, marquée par des crises profondes, des Renaissances brillantes et des transformations permanentes. Des Mérovingiens aux Carolingiens, des Capétiens aux Valois et aux Bourbons, c'est l'édification laborieuse d'un État moderne que nous allons retracer, en examinant comment les souverains sont parvenus, à travers les siècles, à affirmer leur autorité sur un territoire morcelé par la féodalité et déchiré par les conflits religieux.

1. Le haut moyen âge (Ve - Xe siècle) : De la chute de Rome à la féodalité

1.1. Contexte politique : La naissance de la Francia Occidentalis

La période s'ouvre sur les décombres de l'Empire romain d'Occident, dont la chute en 476 crée un vide politique. Des royaumes barbares, tels que ceux des Wisigoths, des Burgondes et surtout des Francs, s'établissent. Le roi franc Clovis (r. 481-511), de la dynastie des Mérovingiens, réalise une double conquête : militaire, en unifiant une grande partie de la Gaule, et religieuse, par sa conversion au catholicisme vers 496. Cette décision stratégique lui assure le soutien crucial de l'Église gallo-romaine et légitime son autorité auprès de la population.

Les VII^e et VIII^e siècles voient l'affaiblissement des Mérovingiens, dits « rois fainéants », tandis que le pouvoir réel est exercé par les maires du palais : « Après le règne du roi Dagobert (632-639), les Mérovingiens sombrent dans la décadence (les rois « fainéants », de fait néant, c'est-à-dire qu'ils n'ont que peu de pouvoirs). Leur image a néanmoins été ternie par la dynastie suivante dans un esprit de propagande »¹. Charles Martel (686-741) consolide ce pouvoir et arrête l'expansion musulmane venue d'Espagne à Poitiers en 732, un événement à la portée symbolique immense. Son fils, Pépin le Bref, fonde la nouvelle dynastie des Carolingiens en se faisant sacrer roi en 751, officialisant ainsi sa prise de pouvoir.

¹ FAYET, Aurélie ; FAYET, Michelle (2009), *Histoire de la France, tout simplement*, Paris, Eyrolles, p. 21.

L'apogée carolingien est incarné par Charlemagne (r. 768-814). Couronné « Empereur des Romains » par le pape Léon III en 800, il tente de reconstituer un empire universel chrétien. Son règne est marqué par une renaissance intellectuelle (la « renaissance carolingienne ») et une administration centralisée. Cependant, après sa mort, l'empire est fragilisé et divisé par le traité de Verdun (843), qui sépare l'Europe en trois royaumes. La Francie occidentale, échue à Charles le Chauve, devient le noyau territorial de la future France.

Le IXe et le Xe siècle sont une période d'invasions (Vikings au nord, Sarrasins au sud, Magyars à l'est) et d'anarchie. L'incapacité du pouvoir royal carolingien à protéger les populations conduit à l'émergence de pouvoirs locaux. Les seigneurs, capables d'offrir protection en échange de fidélité, deviennent les véritables détenteurs de l'autorité. C'est la naissance de la société féodale, fondée sur les liens d'homme à homme (la vassalité) et la concession de terres (le fief) : « Aux IXe et Xe siècles, l'empire s'assombrit avec la décadence de l'autorité carolingienne. Au Sud, les Sarrasins (Arabes) attaquent, à l'Ouest, ce sont les Normands (...). Le pays se morcelle et les rivalités s'exacerbent. Les invasions normandes créent en effet une véritable panique en Occident. Les Scandinaves, poussés par la recherche du gain, attaquent les villes portuaires puis s'engouffrent dans les terres en remontant les fleuves à bord de leurs bateaux, les drakkars. Les riches monastères faiblement défendus sont logiquement des cibles privilégiées ».²

1.2. Structures économiques et sociales : La domination de la terre

L'économie est presque exclusivement agraire et rurale. Le grand domaine, la villa, est l'unité de base de la production. Il évolue pour donner naissance au système seigneurial : le seigneur, détenteur du ban (pouvoir de commandement), domine une communauté paysanne (les vassaux) qui travaille la réserve (ses terres personnelles) et exploite les fiefs (parcelles concédées) en échange de redevances et de corvées.

La société est théoriquement divisée en trois ordres (oratores, bellatores, laboratores), une vision tripartite théorisée au XIe siècle mais qui reflète l'idéologie médiévale :

² FAYET, Aurélie ; FAYET, Michelle (2009), *Histoire de la France, tout simplement*, Paris, Eyrolles, p. 23.

- Le clergé (ceux qui prient) : Unique institution stable, dépositaire du savoir et de la morale.
- La noblesse (ceux qui combattent) : Une élite guerrière dont la fonction est de protéger les autres.
- Le Tiers état (ceux qui travaillent) : La très grande majorité de la population, des paysans libres ou serfs (non-libres, attachés à la terre et à leur seigneur).

1.3. Vie religieuse et culturelle : Le monachisme, pilier de la chrétienté

L'Église est l'institution la plus puissante et structurée, seul lien unificateur entre des communautés très localisées. Les monastères sont des centres de prière, de savoir (scriptorium), de production agricole et de stabilité. Ils sont les principaux foyers de culture dans un Occident où l'instruction est très rare.

2. Le moyen âge central (XIe - XIIIe siècles) : L'essor et l'affirmation royale

2.1. L'affirmation de la monarchie capétienne

En 987, Hugues Capet est élu roi, fondant la dynastie des Capétiens. Son pouvoir initial est faible, limité à un petit domaine royal autour de Paris. Pourtant, la dynastie parvient à s'imposer grâce à une longévité exceptionnelle et une stratégie habile : l'association au trône du fils aîné du roi de son vivant, évitant les crises de succession. Les souverains énergiques agrandissent le domaine royal et renforcent l'autorité monarchique.

2.2. La renaissance économique et l'essor des villes

Une période de réchauffement climatique et des innovations techniques (collier d'épaule pour les chevaux, moulin à eau) permettent une révolution agricole. Les rendements augmentent, entraînant une forte croissance démographique. Les surplus agricoles relancent le commerce et l'artisanat. Les foires de Champagne deviennent le carrefour commercial de l'Europe du Nord. Les villes, souvent administrées par des communes (jurées et autonomes), grandissent. Une nouvelle classe sociale émerge : la bourgeoisie (les habitants du bourg), composée de marchands, banquiers et artisans, dont la richesse n'est plus foncière mais mobilière. Cette bourgeoisie devient un allié précieux pour le roi contre les grands seigneurs.

2.3. L'apogée de la chrétienté médiévale

C'est l'âge d'or de la foi. La papauté, forte de la réforme grégorienne, affirme sa suprématie. L'Église lance les croisades (1095-1291) pour libérer la Terre Sainte. En France, la ferveur religieuse se matérialise par la construction des cathédrales gothiques (Notre-Dame de Paris, Chartres, Reims), symboles de la puissance de la foi et de la prospérité des villes. Face aux dérives de l'Église établie et à l'émergence de nouvelles spiritualités urbaines, de nouveaux ordres mendiants apparaissent : les Franciscains (prêcheurs de pauvreté) et les Dominicains (prêcheurs intellectuels contre les hérésies). Ils s'installent dans les villes pour reconquérir les fidèles.

3. Le bas moyen âge (XIVe - XVe siècles) : Crises et Renaissances

3.1. La guerre de Cent Ans (1337-1453) et la naissance de l'État moderne

Ce conflit dynastique contre l'Angleterre, ponctué de trêves, ravage le pays : « Cette guerre n'a bien entendu pas duré cent années consécutives, et même un peu plus. De 1338-1475, six rois de France doivent s'atteler à la défense du royaume contre les Anglais. La lutte entre les deux partis rivaux va varier en intensité, égrainée de trêves de plusieurs années, en fonction de nombreux facteurs : changements politiques, peste, etc. »³. Les défaites françaises de Crécy (1346) et Poitiers (1356) remettent en cause la supériorité de la chevalerie féodale. Le royaume sombre dans le chaos : le roi Jean II est capturé, Paris se révolte sous Étienne Marcel, et les grandes compagnies de mercenaires pillent les campagnes.

Le conflit atteint son paroxysme avec le traité de Troyes (1420) qui déshérite le dauphin Charles au profit du roi d'Angleterre. C'est dans ce contexte désespéré qu'intervient Jeanne d'Arc. Son action, notamment la libération d'Orléans (1429) et le sacre de Charles VII à Reims, redonne espoir et inverse le cours de la guerre. Bien qu'elle soit capturée et brûlée pour hérésie (1431), elle devient le symbole de la légitimité royale et d'un sentiment national en gestation.

La victoire finale permet aux rois Valois, Charles VII puis Louis XI, de construire un État moderne :

³ FAYET, Aurélie ; FAYET, Michelle (2009), *Histoire de la France, tout simplement*, Paris, Eyrolles, p. 30.

- Armée permanente : Les francs-archers et l'artillerie remplacent l'ost féodal.
- Fiscalité permanente : La taille devient un impôt royal permanent pour financer la guerre.
- Administration centralisée : Le pouvoir du Parlement de Paris et des officiers royaux s'étend.

3.2. Les grandes crises démographiques et leurs conséquences

- Le XIVe siècle est un siècle de catastrophes : La Grande Peste (Peste Noire, 1347-1352) : Venue d'Asie, elle tue peut-être un tiers de la population européenne. Elle provoque un choc traumatique, des pogroms contre les juifs (accusés d'empoisonner les puits) et une crise de la foi.
- Les Famines et la reprise de la guerre aggravent la situation.
- La chute brutale de la population a des effets économiques paradoxaux : les salaires augmentent (raréfaction de la main-d'œuvre) et le servage disparaît presque complètement. Cependant, les tensions sociales explosent, comme lors de la Jacquerie (1358), une révolte paysanne violemment réprimée.

3.3. Mutations religieuses et intellectuelles

Les malheurs du temps nourrissent une spiritualité plus angoissée, centrée sur la mort et le jugement. L'Église est affaiblie par le Grand Schisme d'Occident (1378-1417), qui voit deux puis trois papes se disputer la légitimité, sapant son autorité morale. Les critiques contre la richesse et la corruption du clergé se multiplient, annonçant les bouleversements à venir. L'invention de l'imprimerie par Gutenberg (vers 1450) va révolutionner la diffusion des idées.

Ci-dessous, un tableau qui résume les grandes périodes ayant marqué la France au moyen âge :

Dynastie Mérovingienne	
Vers 496	Conversion de Clovis au catholicisme

Vers 625	Fondation de l'abbaye de Saint-Denis par le roi Dagobert
VIIIe siècle	732. Arrêt des Arabes (Sarrasins) à Poitiers par Charles Martel
Dynastie Carolingienne	
754	Sacre de Pépin le Bref
800	Sacre de Charlemagne, empereur d'Occident. Refonte des règles bénédictines par saint Benoît d'Aniane
842	Serments de Strasbourg
843	Traité de Verdun. Partage en trois de l'empire de Charlemagne (Francia : part de Charles le Chauve) IX
IXe siècle	Invasions normandes
877	Hérédité des charges publiques, première étape vers la féodalité
909	Fondation de l'ordre de Cluny
911	Sédentarisation des Normands après un don du territoire (la Normandie)
Dynastie capétienne	
978	Élection d'Hugues Capet comme roi de France
1030	Apparition de l'art roman
1095-1099	Première croisade

1108-1137	Règne de Louis VI le Gros avec comme ministre Suger. Apparition de l'art gothique
1152	Perte de l'Aquitaine devenue anglaise par le mariage d'Aliénor d'Aquitaine avec le roi anglais Henri II Plantagenêt
1165-1223	Règne de Philippe Auguste. Paris capitale et construction du Louvre et de Notre-Dame
1214	Victoire de Bouvines
1226-1270	Règne de Saint Louis 6
1271	9 ^{ème} et dernière croisade
1268-1314	Règne de Philippe le Bel
1302	Première réunion des états généraux
1328	Fin de la branche des capétiens directs lors de la mort du 3 ^e fils de Philippe le Bel
1337	Prétention du roi d'Angleterre Édouard III à la couronne de France : début de la guerre de Cent Ans
1346	Défaite de Crécy contre les Anglais
1356	Défaite de Poitiers contre les Anglais. Jean le Bon prisonnier des Anglais
1357	Révolte de Paris avec Étienne Marcel : volonté de réduire les pouvoirs du roi de France

Source : FAYET, Aurélie ; FAYET, Michelle (2009), Histoire de la France, tout simplement, Paris, Eyrolles, pp.14-16.

4. Le XVI^e Siècle : Renaissance, réforme et déchirures

4.1. Politique : de l'Italie aux guerres de religion

« La Renaissance est une période de renouveau culturel et artistique qui prit ses origines en Italie au XIV^e siècle pour s'étendre à l'Europe au XVI^e siècle. Elle se caractérise par une volonté de faire revivre les modèles de l'Antiquité gréco-romaine, une foi nouvelle dans les capacités de l'esprit humain et un intérêt marqué pour le monde naturel. Ses conséquences furent profondes : elle mit fin au monopole intellectuel de l'Église, donna une impulsion décisive à la recherche scientifique et posa les fondements de l'humanisme et de l'individualisme modernes. »⁴ Ce mouvement est incarné par François I^{er} (r. 1515-1547) dont les campagnes en Italie (Marignan, 1515) font découvrir l'humanisme et l'art de la Renaissance aux élites françaises. Il patronne les arts (Léonard de Vinci), agrandit Versailles et centralise le pouvoir. L'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539) impose le français (au lieu du latin) dans les actes administratifs et judiciaires, renforçant l'unité du royaume.

La deuxième moitié du siècle est ravagée par les Guerres de Religion (1562-1598), déclenchées par l'expansion du protestantisme calviniste (les Huguenots). Le conflit oppose une noblesse protestante puissante à la monarchie catholique, et dégénère en guerre civile. Le massacre de la Saint-Barthélemy (24 août 1572), où des milliers de protestants sont assassinés à Paris, est l'épisode le plus atroce.

Le conflit prend aussi la forme d'une guerre de succession à la mort du dernier Valois, Henri III. Henri de Navarre, chef protestant et héritier légitime, doit conquérir son royaume et se convertir au catholicisme (« Paris vaut bien une messe ») pour devenir Henri IV (r. 1589-1610). Il met fin aux guerres par l'édit de Nantes (1598), un édit de tolérance qui accorde aux protestants la liberté de conscience et des places de sûreté.

4.2. Société et culture : L'âge de l'Humanisme

Le XVI^e siècle européen, souvent qualifié de « siècle de l'humanisme », constitue une période charnière où émerge une nouvelle conception de l'être humain, de la connaissance et du monde. Né en Italie à la fin du Moyen Âge avant de gagner la France, ce mouvement intellectuel et culturel dépasse le simple retour aux textes antiques pour incarner une véritable révolution des esprits. En réaction contre le dogmatisme

⁴ BOUCHER, Guillaume, BOUSQUET (2018), *Les Grands Mouvements de l'Histoire occidentale*. Paris, Éditions du Savoir, p. 145.

scolastique et l'autorité exclusive de l'Église, les humanistes placent l'humain – l'humanitas – au centre de leurs préoccupations, prônant l'épanouissement individuel par l'étude, la raison et la philologie. Cette dissertation se propose d'analyser l'humanisme sous ses multiples facettes : sa définition et ses principes fondateurs, son évolution géographique et idéologique, ses figures et œuvres majeures, et enfin ses conséquences durables sur la société française, entre Renaissance culturelle et crises religieuses.

L'humanisme peut se définir, au sens historique du XVI^e siècle, comme un mouvement intellectuel qui promeut l'étude des *bonae litterae* (les belles-lettres) antiques, grecques et latines, pour former l'esprit et développer les qualités morales de l'être humain. Il ne s'agit pas d'un rejet du christianisme, mais d'une volonté de le renouveler par un retour aux sources scripturaires et patristiques. Comme l'écrit l'historien Jean Delumeau : « L'humanisme est une confiance raisonnée dans les capacités de l'homme, une volonté de le replacer au centre de la réflexion, sans pour autant rompre avec la transcendance »⁵.

Ses principes fondamentaux sont :

- La centralité de l'humain : l'homme est perçu comme un être perfectible, doté de raison et de libre arbitre, capable de se cultiver et d'agir sur le monde. Pic de la Mirandole, dans son *Discours sur la dignité de l'homme* (1486), résume cette idée en déclarant que l'homme est le « sculpteur de sa propre forme ».
- Le retour aux sources antiques (*ad fontes*) : les humanistes privilégient l'étude directe des textes anciens, débarrassés des interprétations médiévales, grâce à la philologie et à la critique textuelle. Érasme insiste sur cette méthode dans sa préface au Nouveau Testament grec (1516) : « Revenir aux sources, c'est revenir à la pureté originelle ».
- L'éducation comme vecteur de progrès : l'idéal de l'« honnête homme » érudit et vertueux se diffuse via des institutions nouvelles (collèges) et des traités pédagogiques.

⁵ DELUMEAU, Jean (1967), *La civilisation de la Renaissance*, Paris, Flammarion, p.38.

- L'équilibre entre foi et raison : beaucoup d'humanistes cherchent à concilier érudition profane et piété chrétienne, dans le cadre d'un « christianisme éclairé ».

Né dans l'Italie du Quattrocento avec des figures comme Pétrarque (qui proclame la nécessité de « renouer avec l'esprit des Anciens »), Boccace et Lorenzo Valla (auteur des *Élégances de la langue latine*, 1444), l'humanisme s'étend au nord des Alpes à la fin du XVe siècle, porté par les échanges intellectuels, le mécénat princier et l'imprimerie. En France, son introduction est favorisée par les guerres d'Italie, qui permettent aux élites de découvrir les foyers culturels italiens. François Ier, surnommé le « prince de la Renaissance », attire à sa cour des savants comme Léonard de Vinci et fonde le Collège des lecteurs royaux (futur Collège de France) en 1530, institution symbolisant l'esprit humaniste face à la Sorbonne conservatrice.

L'évolution de l'humanisme est marquée par une diversification de ses orientations : certains, comme Érasme, prônent une réforme intérieure de l'Église (l'« évangélisme »), tandis que d'autres, tel Rabelais, défendent un naturalisme joyeux et anticlérical. La montée des tensions religieuses après 1520 divise les humanistes entre réformateurs et conservateurs, mais l'idéal éducatif et critique persiste.

Plusieurs figures incarnent l'humanisme français et européen :

- Érasme (1469-1536) : Néerlandais mais citoyen de la République des Lettres, il incarne l'humanisme chrétien. Son *Éloge de la folie* (1511) est une satire des abus du clergé et des superstitions, prônant une piété simple et intérieure. Son édition critique du Nouveau Testament fonde l'exégèse moderne.
- Guillaume Budé (1467-1540) : Principal représentant de l'humanisme français, auteur des *Commentaires sur la langue grecque* (1529), il œuvre pour la promotion du grec et influence la création du Collège de France. Pour lui, « la philologie est la clé de toute science » (Budé, *De l'institution du prince*, 1519).
- François Rabelais (1483-1553) : Médecin et écrivain, il met en scène dans *Gargantua* (1534) un idéal humaniste à travers l'abbaye de Thélème, dont la règle est « Fais ce que voudras », illustrant une éducation complète et libératrice.

- Michel de Montaigne (1533-1592) : Bien que plus tardif, il prolonge l'humanisme par son scepticisme et son introspection. Dans ses Essais (1580), il explore la condition humaine avec une liberté d'esprit remarquable : « Je suis moi-même la matière de mon livre » (Montaigne, Au lecteur).
- Marguerite de Navarre (1492-1549) : Sœur de François Ier, elle protège les humanistes et réformateurs, et écrit L'Heptaméron (1559), où se mêlent réflexion morale et inspiration évangélique.

Ces œuvres, diffusées par l'imprimerie (celle de Robert Estienne à Paris), forment le socle d'une culture nouvelle, alliant érudition, critique et création littéraire en langue vernaculaire.

L'impact de l'humanisme en France est profond et multiforme :

- **Transformations culturelles et éducatives** : Réforme de l'enseignement : les collèges (comme celui de Guyenne à Bordeaux) adoptent des méthodes humanistes, intégrant le grec, l'histoire, la rhétorique et les sciences.
- **Épanouissement de la langue française** : les auteurs, suivant la Défense et illustration de la langue française de Du Bellay (1549), enrichissent le vocabulaire et fixent la langue, préparant son classicisme.
- **Développement des arts** : l'architecture (châteaux de la Loire), la peinture et la sculpture s'inspirent des modèles antiques et de la perspective.

L'humanisme installe en France une tradition de critique intellectuelle, d'ouverture aux langues anciennes et à la philosophie, qui influencera les Lumières. Comme le souligne l'historien Marc Fumaroli, « L'humanisme français a légué à l'Europe l'idéal de l'honnête homme, ce mélange unique de culture, de mesure et de liberté intérieure »⁶ (Fumaroli, L'Âge de l'éloquence, 1980). Il pose également les bases de l'esprit scientifique, en valorisant l'observation et la raison.

L'humanisme du XVI^e siècle représente donc bien plus qu'un simple revival antique : il est un mouvement global qui a remodelé la culture, l'éducation, la religion et la pensée politique. Porté par des figures aussi diverses qu'Érasme, Budé, Rabelais ou Montaigne, il a fait de l'être humain le centre d'un projet de perfectionnement individuel et collectif,

⁶ FUMAROLI, Marc (1980), *L'Âge de l'éloquence*, Paris, Albin Michel, p.135.

fondé sur l'étude, la raison et la liberté de l'esprit. Ses conséquences sont ambivalentes : s'il a enrichi la langue et les arts, préparé la Réforme et stimulé la réflexion politique, il a aussi contribué à fragiliser l'unité religieuse du royaume. Néanmoins, son héritage – un idéal de culture humaniste équilibrée et critique – demeure au fondement de l'identité intellectuelle française et européenne.

4.3. Religion : La fracture de la chrétienté

L'humanisme critique prépare le terrain de la Réforme : en prônant le retour aux Écritures, il encourage des lectures individuelles de la Bible. Lefèvre d'Étaples, traducteur de la Bible en français (1530), incarne ce courant évangélique français. Cependant, la fracture religieuse conduit aux guerres de Religion (1562-1598), où certains humanistes (comme Étienne de La Boétie, auteur du Discours de la servitude volontaire) défendent des idées de tolérance. La Réforme protestante (Luther, 1517 ; Calvin, Institution de la religion chrétienne, 1536) rompt l'unité religieuse de l'Europe. Elle prône le salut par la foi seule, l'autorité exclusive de la Bible et rejette l'autorité du pape. En réponse, l'Église catholique lance la Contre-Réforme (Concile de Trente, 1545-1563) qui réaffirme ses dogmes tout en entamant une réforme morale et disciplinaire.

5. Le XVIIe siècle : La marche vers l'absolutisme

5.1. Politique : La construction de l'État absolu

Après l'assassinat d'Henri IV (1610), la régence de Marie de Médicis est marquée par des troubles. Le cardinal Richelieu (principal ministre de Louis XIII, 1624-1642), poursuit méthodiquement l'œuvre de centralisation : il abat les grands seigneurs, rase les châteaux forts, et soumet les protestants (siège de La Rochelle, 1627-1628). Il fait de la raison d'État la règle suprême.

La minorité de Louis XIV est troublée par la Fronde (1648-1652), une révolte des parlements et de la grande noblesse contre l'autorité royale. Cette expérience traumatisante convainc le jeune roi de ne jamais laisser le pouvoir à l'aristocratie.

À partir de 1661, Louis XIV gouverne personnellement sans premier ministre. Il construit un système absolutiste : « L'absolutisme royal, tel qu'il fut théorisé et pratiqué au XVIIe siècle, en particulier sous le règne de Louis XIV, ne signifie pas un pouvoir

arbitraire et sans limites, mais un pouvoir souverain, concentré dans la main du roi, qui est la source unique de la loi. Il s'agit d'un système où les corps intermédiaires (États provinciaux, parlements) sont domestiqués, où la noblesse est attachée à la cour, et où l'administration royale, relayée par les intendants, impose l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire. Ce "despotisme légal" vise à l'unification du royaume et à son rayonnement, mais il écrase les particularismes et épuise financièrement le pays par ses guerres incessantes. »⁷. Cet absolutisme se manifeste à travers :

- La domestication de la noblesse : Installation à Versailles, transformé en outil de contrôle où les courtisans rivalisent pour les faveurs du roi.
- La centralisation administrative : Gouvernement par conseils spécialisés, contrôle étroit des provinces via les intendants.
- La gloire et l'expansion : Politique étrangère agressive pour étendre les « frontières naturelles » du royaume (Guerres de Dévolution, de Hollande, de la Ligue d'Augsbourg).

5.2. Économie et société : Colbert et le Mercantilisme

Colbert, contrôleur général des finances, applique une politique mercantiliste rigoureuse. Pour enrichir le royaume, il :

- Développe les manufactures royales (Gobelins, Saint-Gobain) pour réduire les importations.
- Favorise les exportations et protège le commerce par des tarifs douaniers.
- Crée une marine de guerre et commerciale (Compagnie des Indes orientales).

La société reste figée dans les trois ordres, mais la noblesse est désormais coupée de ses bases provinciales et dépendante du roi. La condition paysanne, écrasée par les impôts (taille, gabelle), reste extrêmement précaire.

5.3. Religion et culture : Unité et raison

⁷ MOUSNIER, Roland (2005), *Les Institutions de la France sous la monarchie absolue, 1598-1789*. Tome 2, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige » p. 217.

« Le XVII^e siècle français, souvent appelé "le siècle des saints", est traversé par une intense ferveur religieuse qui s'exprime dans deux mouvements apparemment contradictoires : d'un côté, un élan de renouveau catholique porté par des figures mystiques et réformatrices (Bérulle, Vincent de Paul, François de Sales) et la rigueur janséniste ; de l'autre, une exigence croissante de soumission de l'Église de France à l'autorité royale, culminant avec la déclaration des Quatre Articles de 1682 qui définit les libertés de l'Église gallicane. Cette tension entre ferveur spirituelle et raison d'État définit le paysage religieux de l'époque. »⁸. Ainsi, Louis XIV cherche l'unité religieuse. Il poursuit les jansénistes (courant catholique rigoriste) et surtout révoque l'édit de Nantes en 1685 (édit de Fontainebleau). Cette décision, motivée par une conception absolutiste du pouvoir, interdit le protestantisme, provoque l'exil de 200 000 huguenots (appauvrissant le royaume) et laisse une plaie durable.

C'est aussi le siècle des grands classiques (Corneille, Racine, Molière, La Fontaine) dont les œuvres, souvent patronnées par le roi, célèbrent l'ordre, la raison et la grandeur de l'État. La philosophie de Descartes (*Discours de la méthode*, 1637) fonde la pensée rationaliste moderne, basée sur le doute méthodique et la raison individuelle.

De la fragmentation post-romaine à l'État absolutiste de Louis XIV, cette longue période est celle de la lente et conflictuelle construction de la nation France. Elle voit se renforcer inexorablement le pouvoir royal, qui s'appuie sur une administration, une armée et une fiscalité modernes pour dominer la noblesse, unifier le territoire et imposer son autorité dans tous les domaines, préparant le terrain pour les bouleversements du siècle des Lumières et de la Révolution.

⁸ DOMPNIER, Bernard (1985), *Le Venin de l'hérésie : Image du protestantisme et combat catholique au XVII^e siècle*, Paris, Éditions du Cerf, p. 43.

Chapitre II

De la Révolution à l'Empire colonial

Introduction

La Révolution française de 1789 est souvent présentée comme l'avènement des principes universels de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. Elle marque la naissance de la République et invente la nation moderne : « La Révolution de 1789 ne se réduit pas à un simple changement de régime ; elle est un événement fondateur qui abolit la société d'ordres et proclame l'avènement de la souveraineté nationale. En quelques mois, elle détruit les privilèges séculaires, déclare les droits de l'homme et du citoyen, et pose les bases d'un nouvel ordre politique et social où l'individu-citoyen devient le sujet de l'histoire. Ce bouleversement radical, bien que rapidement confronté à ses propres contradictions et violences, marque l'entrée de la France dans l'ère moderne»⁹. Cependant, cette même période est aussi le théâtre de contradictions profondes. Alors que la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen proclame l'universalité des droits, elle coexiste avec le maintien de l'esclavage dans les colonies et l'émergence d'un discours excluant. Enfin, la Révolution industrielle du XIXe siècle, héritière de transformations techniques et économiques, fournira à la France les moyens matériels et une partie de l'idéologie (le "progrès", la "mission civilisatrice") nécessaires à la construction d'un vaste empire colonial.

1. La Révolution française et la naissance de la république

1.1. La fin de l'Ancien Régime et la souveraineté nationale

La Révolution française est un événement fondateur qui a mis fin à l'Ancien Régime et inauguré l'ère de la modernité politique en France et dans une large partie du monde. Entre 1789 et 1799, elle a bouleversé l'ordre social, politique et culturel du pays, remplaçant la monarchie absolue de droit divin par une république fondée sur la souveraineté nationale et les droits de l'Homme.

1.2. Les causes profondes de la Révolution

La Révolution n'est pas née d'un seul fait, mais de la conjonction de plusieurs crises.

- **La crise structurelle de l'Ancien Régime** : La société était divisée en **trois ordres (Clergé, Noblesse, Tiers État)** où les privilèges (exemptions fiscales,

⁹ FURET, François (1978), *Penser la Révolution française*, Paris, Éditions Gallimard, coll. « Folio histoire », p. 27.

droits seigneuriaux) des deux premiers pesaient lourdement sur le troisième, qui représentait plus de 95 % de la population. Cette inégalité était de plus en plus mal supportée par une bourgeoisie enrichie et éduquée, désireuse d'accéder au pouvoir politique.

- **La crise financière** : Le Trésor royal était au bord de la banqueroute. Les dépenses somptuaires de la cour, le coût de la guerre d'indépendance américaine (où la France avait soutenu les insurgés) et un système fiscal inefficace et injuste ont contraint le roi Louis XVI à convoquer les États généraux en mai 1789 pour trouver de nouveaux revenus. Cet événement fut l'étincelle qui mit le feu aux poudres.
- **La crise des subsistances** : De mauvaises récoltes (notamment la grêle de 1788) ont entraîné une flambée du prix du pain, aliment de base de la population. La misère et la faim créaient un climat d'effervescence et de colère propice à la révolte.
- **L'influence des Lumières** : Les idées des philosophes (Montesquieu, Voltaire, Rousseau) qui critiquaient l'absolutisme, défendaient la séparation des pouvoirs, la liberté et la souveraineté populaire, avaient pénétré les esprits et fourni un cadre intellectuel à la contestation.

1.3. De la Révolution à la République (1789-1799)

La Révolution ne fut pas seulement l'œuvre des élites éclairées. Dès les premiers moments, le peuple s'impose comme une force politique autonome. La prise de la Bastille en juillet 1789 dépasse largement le cadre d'une simple émeute : elle représente la conquête symbolique de la souveraineté par le peuple. Les révolutionnaires parisiens ne s'attaquent pas seulement à une prison, mais à la représentation physique du despotisme royal.

Cette irruption populaire se manifeste également par les Grandes Peurs qui parcourent les campagnes, où les paysans s'emparent des châteaux pour brûler les titres seigneuriaux. Ces mouvements spontanés précèdent et souvent devancent les décisions de l'Assemblée nationale, comme lors de la nuit du 4 août où les députés ne font qu'entériner une révolution déjà accomplie dans les faits.

Le processus qui mène à l'exécution de Louis XVI révèle la radicalisation progressive de la Révolution. La tentative de fuite du roi en 1791 (fuite à Varennes) constitue un tournant décisif : le monarque n'est plus perçu comme le père du peuple, mais comme un traître à la nation. Dès lors, la personne du roi incarne l'obstacle principal à la Révolution.

La journée du 10 août 1792, où le peuple parisien prend d'assaut le palais des Tuileries, marque le point de non-retour. La monarchie est renversée par l'action directe des sans-culottes et des fédérés. L'historien Jules Michelet y voyait "la seconde Révolution", plus radicale et véritablement populaire.

L'exécution de Louis XVI le 21 janvier 1793 dépasse la simple élimination d'un homme. Elle représente :

- La destruction symbolique du principe monarchique
- L'affirmation de la souveraineté nationale absolue
- La naissance de la République comme régime de la responsabilité politique

Comme le soulignait Saint-Just, "on ne peut régner innocemment". Le régicide devient l'acte par lequel le peuple, désormais souverain, assume son pouvoir de vie et de mort sur ceux qui le gouvernent. Cette rupture ontologique avec la tradition sacrale de la monarchie fonde une nouvelle légitimité politique, où le pouvoir n'émane plus de Dieu mais de la nation.

1.4. Les conséquences durables de la Révolution

La Révolution a eu un impact profond et durable, tant en France qu'à l'étranger :

- **Conséquences politiques** : Fin de la Monarchie absolue, naissance de la République et **de la Démocratie**.
- **Conséquences sociales et juridiques** : Abolition de la société d'ordres, proclamation de l'égalité civile, et laïcisation de la société.
- **Conséquences idéologiques et internationales** : Diffusion des idéaux révolutionnaires, naissance des idéologies modernes (la gauche et la droite, le libéralisme, le conservatisme et le socialisme).

La Révolution française de 1789 fut un séisme historique. En l'espace d'une décennie, elle a détruit un monde ancien et en a imposé un nouveau, dont nous sommes,

aujourd'hui encore, les héritiers directs. Elle reste une référence absolue, tant pour ses idéaux universels d'émancipation que pour ses dérives violentes, offrant une matrice complexe pour comprendre le monde moderne.

2. La révolution industrielle

Le XIXe siècle, héritier des bouleversements politiques, connaît une transformation économique et sociale qui fournira le cadre matériel et idéologique de l'expansion coloniale. La révolution industrielle en France siècle fut un processus d'industrialisation plus progressif et diffus que celui du Royaume-Uni, mais tout aussi transformateur. S'appuyant d'abord sur le textile, la métallurgie et l'exploitation du charbon dans des bassins comme le Nord et la Lorraine, elle s'accéléra après 1850 sous l'impulsion des chemins de fer, qui unifièrent le marché national et stimulèrent l'industrie lourde. L'émergence de grandes entreprises, le développement du crédit avec la création de grandes banques, et les progrès techniques dans des secteurs comme la chimie ou l'électricité vers la fin du siècle, modifièrent profondément les structures économiques et sociales. Cette industrialisation s'accompagna d'une urbanisation croissante, de l'émergence d'une classe ouvrière concentrée dans les villes, et de nouvelles tensions sociales, tout en permettant à la France de s'affirmer comme une puissance économique majeure, bien que demeurant encore très marquée par un important secteur agricole et artisanal.

2.1. Les transformations techniques et économiques

La Révolution industrielle, qui débute en Angleterre avant de gagner la France, repose sur le triptyque : machine à vapeur, charbon et industrie textile. Elle entraîne le développement du chemin de fer, des usines et de la concentration urbaine (exode rural).

Karl Marx et Friedrich Engels, dans *Le Manifeste du Parti communiste* (1848), décrivent cette transformation : "La bourgeoisie, au cours de sa domination de classe à peine séculaire, a créé des forces productives plus massives et plus colossales que ne l'avaient fait toutes les générations passées prises ensemble."

Le capitalisme industriel crée de nouvelles classes sociales : une bourgeoisie d'affaires et un prolétariat ouvrier, vivant dans des conditions souvent misérables. Cette nouvelle

donne sociale génère des conflits et une "question sociale" qui marqueront tout le XIXe siècle.

2.2. L'idéologie du progrès et la "Mission civilisatrice"

Le développement technique s'accompagne d'une puissante idéologie : le Progrès. Le positivisme d'Auguste Comte voit dans la science et l'industrie l'aboutissement de l'histoire humaine. Cette croyance en la supériorité technique et morale de l'Europe va être transposée sur la scène coloniale.

L'idéologie du Progrès fournit le cadre légitimant de l'impérialisme colonial. La "mission civilisatrice" de la IIIe République est l'héritière directe de l'universalisme des Lumières, mais dévoyée. Il ne s'agit plus d'étendre des droits, mais d'imposer un modèle de civilisation, considéré comme unique et supérieur. On retrouve la même logique d'exclusion qu'à l'époque révolutionnaire, mais désormais justifiée par un prétendu déterminisme racial et culturel : « L'impérialisme français de la fin du XIXe et du début du XXe siècle peut se définir comme une doctrine et une pratique d'expansion territoriale, économique et culturelle au-delà des frontières métropolitaines, visant à constituer un vaste empire colonial, principalement en Afrique et en Indochine. Ses causes sont multiples et entremêlées : Une cause économique, avec la recherche de débouchés et de matières premières pour une industrie en plein essor, ainsi que la volonté de placer des capitaux ; une cause politique et patriotique, alimentée par le désir de restaurer le prestige national après la défaite de 1870 face à l'Allemagne et de prendre part au "partage du monde" concurrentiel entre puissances européennes. Une cause idéologique et culturelle, portée par un sentiment de supériorité et une mission civilisatrice (mission civilisatrice) justifiant la domination au nom du progrès, de la religion et de la diffusion de la langue et des valeurs françaises. Enfin, des causes stratégiques et militaires, avec la volonté de contrôler des points d'appui maritimes et des territoires pour la sécurité et la puissance globale de la nation. Cet impérialisme fut le fruit d'une alliance entre milieux d'affaires, partisans colonialistes, militaires et républicains opportunistes, bien qu'il ait également rencontré une opposition vigoureuse.

»¹⁰

¹⁰ GIRARDET, Raoul (1972), *L'Idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, Éditions La Table Ronde, (rééd. Hachette Pluriel, 1992), pp. 58-59.

2.3. L'empire colonial : aboutissement matériel et idéologique

La Révolution industrielle fournit les moyens de la conquête (navires à vapeur, armes modernes) et en justifie la nécessité économique : il faut des matières premières pour les usines et des débouchés pour les produits manufacturés.

La République née en 1789, qui a proclamé des droits universels tout en limitant l'accès, devient, à la fin du XIXe siècle, une puissance impériale. Elle exporte sa "civilisation" par la force, en s'appuyant sur la supériorité technique issue de la Révolution industrielle. L'Empire colonial devient ainsi le laboratoire où se déploient et se perpétuent les contradictions de la République : un universalisme qui inclut et émancipe en métropole, mais qui, dans les colonies, est synonyme d'assujettissement et d'exploitation.

3. L'empire colonial

La France, patrie des droits de l'Homme et de l'universalisme républicain, devint pourtant au XIXe siècle le deuxième empire colonial mondial. Cette contradiction apparente s'explique par un processus historique complexe où idéologie, intérêts économiques et rivalités internationales se sont entremêlés. De la perte du premier empire colonial au XVIIIe siècle à l'apogée du second dans l'entre-deux-guerres, la France a construit sa domination outre-mer selon des modalités qui reflètent les évolutions de sa société et de ses ambitions nationales.

3.1. Les fondations : la conquête algérienne et la relance coloniale (1830-1870)

La conquête de l'Algérie à partir de 1830 marque le véritable acte de naissance du second empire colonial français. Sous couvert de punir le dey d'Alger pour un différend diplomatique (le fameux "coup d'éventail"), Charles X lance une expédition qui va s'avérer être le début d'une colonisation de peuplement.

- 1830-1847 : Conquête militaire menée par le général Bugeaud et ses méthodes de "terre brûlée"

- 1848 : La IIe République fait de l'Algérie partie intégrante du territoire français, divisée en trois départements

Parallèlement, Napoléon III poursuit l'expansion :

- 1862 : Installation en Cochinchine (Sud-Vietnam)
- 1863 : Protectorat sur le Cambodge

Cette période pose les bases de ce qui deviendra l'Indochine française.

3.2. L'âge d'or de l'expansion impériale (1870-1914)

La défaite de 1870 contre la Prusse et la perte de l'Alsace-Lorraine créent un contexte favorable à l'expansion coloniale, perçue comme une revanche et une démonstration de puissance. Jules Ferry, véritable théoricien de la colonisation, déclare en 1885 : "Les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures. [...] Elles ont le droit de civiliser les races inférieures."

3.3. Les grandes conquêtes

- Afrique occidentale : Conquête progressive du Sénégal, Mali, Guinée, Côte d'Ivoire (1880-1900)
- Afrique équatoriale : Création du Congo français (1880-1900)
- 1881 : Protectorat sur la Tunisie, premier acte du "partage de l'Afrique"
- 1883-1885 : Guerre franco-chinoise achevant la conquête de l'Indochine
- 1896 : Conquête de Madagascar
- 1912 : Établissement du protectorat sur le Maroc

L'Exposition coloniale de 1931 à Paris consacre cet empire, attirant 8 millions de visiteurs venus admirer la "plus grande France".

3.4. Le système colonial

- L'assimilation : Théorie visant à transformer les colonisés en Français (applicable seulement aux "Quatre Communes" du Sénégal)
- L'association : Pratique plus courante de gouvernement indirect, laissant aux élites locales un pouvoir limité
- Le Code de l'indigénat (1887) : Régime juridique d'exception privant les "sujets français" des droits politiques

3.5. L'économie coloniale

- Exploitation des ressources (caoutchouc en Indochine, arachides au Sénégal)
- Grandes compagnies concessionnaires souvent peu soucieuses des conditions de travail
- Construction d'infrastructures (chemins de fer, ports) au service de la métropole

3.6. Les résistances

- Algérie : Révolte d'Abd el-Kader (1832-1847), insurrection de 1871
- Indochine : Résistance des lettrés confucéens, prémisses du nationalisme moderne
- Madagascar : Insurrection de 1947 sévèrement réprimée (89 000 morts estimés)

3.7. L'idéologie coloniale : justifier l'empire

Trois piliers idéologiques soutiennent l'entreprise coloniale :

- La mission civilisatrice : Idée d'apporter les "Lumières" aux "peuples-enfants"
- L'impératif économique : Besoin de débouchés et de matières premières
- La rivalité internationale : Ne pas laisser le champ libre à la Grande-Bretagne

L'empire colonial français atteint son apogée territorial en 1931, couvrant 12 millions de km² et comptant 68 millions d'habitants. Cette construction fut le produit d'un mélange complexe d'idéalisme républicain dévoyé, de calculs économiques et de compétition nationale. Mais cet édifice, présenté comme un bienfait pour les "indigènes", reposait sur un système profondément inégalitaire et générateur de violences. Les contradictions entre les principes universalistes de la République et les pratiques coloniales préparèrent le terrain pour les mouvements d'indépendance qui emporteront cet empire après la Seconde Guerre mondiale. L'héritage de cette histoire continue aujourd'hui encore de marquer les relations entre la France et les anciennes colonies, tant dans les domaines politiques qu'économiques et culturels.

4. La république

La république est un système de gouvernance qui a été mis en place en France au lendemain de la Révolution française de 1789. La France va connaître plusieurs régimes républicains au cours desquels se formeront des gouvernements et des assemblées hétéroclites basés sur des principes démocratiques. Le peuple est au cœur de ce régime politique tout comme l'indique si bien l'étymologie du mot : « res : la chose et « public » : le peuple ; on s'occupe donc de la chose du peuple.

La France connaît sa première république à partir du 21 septembre 1792 jusqu'au 18 mai 1804. Elle durera onze années, sept mois et vingt-sept jours. Elle aura pour devise : Liberté, Egalité, Fraternité. Son hymne sera La Marseillaise, son territoire connaîtra plus ou moins des modifications avant de se stabiliser sous Napoléon Bonaparte. Elle sera traversée de trois régimes, à savoir les assemblées législative et la Convention nationale de 1792 à 1795, le Directoire de 1795 à 1799 et le Consulat, de 1799 à 1804.

La 1^{re} République votera des textes très importants comme les différentes constitutions qui se succèdent au cours de cette période et elles sont au nombre de quatre. La capitale de la République est Paris, la langue officielle est le français et la monnaie est la livre jusqu'en 1795, puis le franc français. Cette République toute jeune et en voie de constitution sera marquée par un bon nombre d'évènements historiques, sociaux et politiques.

Le 10 août 1792, le roi de France est suspendu suite à la prise des Tuileries qui ont conduit à la chute de la monarchie. Le 20 septembre 1792, l'armée française remporte sa première victoire lors de la bataille de Valmy contre les Prusse et ce, sous la période des guerres de la Révolution juste après la chute des Bourbons. Le 21 septembre 1792, la Première République est créée par la Convention nationale lors de l'abolition de la monarchie. Le 21 janvier 1793, Louis XVI est guillotiné avant que ne débute la Terreur le 5 septembre 1793 qui ne prendra fin que le 27 juillet 1794 après la chute de Robespierre. Le Directoire entre en vigueur le 26 octobre 1795 pour tomber lors d'un coup d'état le 9 novembre 1799 fomenté par le général Napoléon Bonaparte qui instaure un nouveau régime, le Consulat.

En effet, Napoléon deviendra 1^{er} Consul et mettra fin au régime révolution mis en place depuis 1789. Emmanuel-Joseph Sieyès est le cerveau de ce coup d'état et Lucien Bonaparte, frère du futur Consul, apporta son aide pour l'exécution de ce projet. Ce

régime mettra fin à la Première République le 18 mai 1804 pour laisser la place à un autre pouvoir, celui du 1er Empire sous l'autorité puissante et intransigeante de Napoléon 1er.

La Deuxième République entre en vigueur entre le 24 février 1848 et le 2 décembre 1852. Elle remplace la monarchie de Juillet qui a failli et met en place le prochain régime, celui du Second Empire de Louis-Napoléon Bonaparte sous le nom de Napoléon III. Neveu de Napoléon 1er, premier président de la République française élu au suffrage universel masculin le 10 décembre 1848. Cette IIe République se maintiendra pendant quatre années, neuf mois et huit jours.

Elle adoptera pour hymne national, le Chant des Girondins et connaîtra deux formes de régimes : le semi-présidentiel de 1848 à 1851 et le présidentiel, de 1851 à 1852. Elle aura deux constitutions, celle de 1848 et celle de 1852. Elle rétablira le catholicisme comme état la religion officielle de l'Etat français. Elle débute par la Révolution qui éclata entre le 22 et le 25 février 1848 à Paris, c'est la troisième révolution française après celles de 1789 et 1830. Le peuple se soulève et le roi Louis-Philippe 1er abdique le 24 février 1848.

Ce même jour, à 15h, Alphonse de Lamartine proclame la Deuxième République, puis à 20h, le gouvernement provisoire est installé et il instaurera le suffrage universel masculin, il rétablira la liberté de réunion, la liberté de la presse et, surtout le fait le plus important, l'abolition définitive de l'esclavage qui fut aboli une première fois au lendemain de la Révolution française de 1789, puis rétabli par Napoléon Bonaparte. Le 23 avril 1848, élection de l'Assemblée nationale constituante au suffrage universel masculin, elle siègera du 4 mai 1848 au 26 mai 1849 au Palais Bourbon. Ainsi le décret d'abolition de l'esclavage est signé le 27 avril 1848, puis la Constitution de la Deuxième République est votée le 4 novembre 1848 par l'Assemblée nationale. Le 11 décembre 1848, la première élection présidentielle a lieu et fut remportée par Louis-Napoléon Bonaparte.

Une victoire écrasante pour un mandat de quatre ans avant d'entreprendre le coup d'état du 2 décembre 1851, c'était à la même date, en 1804, que Napoléon 1er fut sacré. Durant toute une année, Louis-Napoléon Bonaparte prépare son intronisation et son sacre de manière institutionnelle et républicaine, il deviendra Empereur des Français le 2

décembre 1852 sous le nom de Napoléon III mettant ainsi fin à la II^e République qui n'était qu'une première expérience.

La Troisième République est proclamée le 4 septembre 1870 jusqu'au 10 juillet 1940. Elle durera soixante-neuf ans, dix mois et six jours très exactement. Elle rétablira La Marseillaise comme hymne national, c'est d'abord un régime d'assemblée avant de devenir définitivement une république parlementaire. Elle proclamera ses lois constitutionnelles en 1875, la France devient un état laïque et adopte quatre capitales : Paris, Tours, Bordeaux et Versailles.

La III^e République est issue de la guerre déclenchée par la France de Napoléon III contre la Prusse du 19 juillet 1870 jusqu'au 28 janvier 1871. Ce conflit désastreux aura des conséquences néfastes pour la France puisqu'elle signera, le 10 mai 1871, le Traité de Francfort qui la met à genoux. Le chancelier allemand Otto von Bismarck mène ces négociations outrageuses pour l'armée française et ce, depuis l'armistice du 28 janvier 1871. Ce traité a pour caractéristique d'amputer le territoire français d'une partie, celle de l'Alsace –Lorraine.

Cette amputation marquera le début d'un conflit politique et diplomatique intense et profond entre l'Empire allemand et la République française. Cette défaite est directement imputée au régime de Napoléon III qui a failli à édifier un état puissant et développé. La bataille de Sedan, le 4 septembre 1870, marque la capitulation de l'armée napoléonienne et la victoire allemande.

A l'issue de ce conflit, l'Allemagne change de statut pour devenir un Empire, le II^e Reich. Par ailleurs, du 18 mars au 28 mai 1871, un conflit sanglant éclate à Paris, il s'agit de la Commune. Le peuple de la capitale se soulève contre le gouvernement qui fuit vers Versailles, puis le conseil de la Commune est élu le 26 mars 1871 avant d'être proclamé le 28 mars 1871 sous le nom de Commune de Paris et se dote, le 29 mars 1871, d'une commission exécutive pour gouverner.

Le 1^{er} mai 1871, cette commission est remplacée par le Comité de Salut public, un organe plus autoritaire. La semaine sanglante, du 21 au 28 mai 1871, met fin à la Commune de Paris dont les communards arrêtés et condamnés seront exécutés pour certains, alors que d'autres connaîtront l'enfer du bagne. C'est un épisode très marquant et profondément douloureux qui se déroula entre la défaite et la capitulation de

l'Empereur des Français et l'avènement de la République. Certains communards se hisseront au sein de la IIIe République.

Le 10 mai 1871, le Traité de Francfort annexe l'Alsace-Lorraine au IIe Reich, cette amputation sera vécue comme une trahison et vaudra aux Allemands, une inimitié des Français et ce, jusqu'à ce que ces derniers se vengent lors du prochain grand conflit mondial qui marquera le début du siècle suivant. Entre temps, les lois régissant les relations entre les différents organes de l'Etat sont votées entre le 24 février et le 16 juillet 1875 avant que la loi de la liberté de la presse soit votée le 29 juillet 1881, ainsi que les lois de Jules Ferry, du 16 juin 1881 jusqu'au 28 mars 1882 sur l'instruction publique.

A juste titre, ces textes juridiques fondent l'enseignement en France avec l'obligation de scolarisation et la gratuité de l'école. De plus, ces lois permettent à laïciser l'enseignement public avant de fixer l'instruction au primaire, au collège, au secondaire ou encore à l'université. Le 21 mars 1884, adoption de la loi relative à la création des syndicats professionnels.

L'Affaire Dreyfus est sans doute le scandale politico-militaire le plus retentissant de l'histoire de la République française. Le dossier du capitaine Alfred Dreyfus est ouvert entre le 15 octobre 1894 et le 13 juillet 1906. C'est un conflit à la fois social et politique qui bouleverse profondément la France et ce, au point de la scinder en deux : une partie dreyfusarde et une autre antidreyfusarde. Dreyfus est de confession juive et originaire d'Alsace, il est accusé d'avoir livré des documents secrets français aux Allemands. L'enquête établira plus tard qu'il s'agissait d'un complot judiciaire et politique à l'encontre de l'ennemi de la France de l'époque, l'Allemagne qui a amputé l'hexagone de l'Alsace-Lorraine et aussi pour répondre les théories nationalistes antisémites. Il faut attendre le pamphlet d'Emile Zola en 1898 pour innocenter le coupable.

La vérité éclaboussera sérieusement le paysage politique français et surtout l'armée. Cette affaire n'aura été qu'une vengeance sur l'Allemagne et une application de la haine raciale dans la société. Alfred Dreyfus est accusé d'espionnage et d'intelligence avec l'ennemi allemand, il est condamné à la déportation à la perpétuité et à la dégradation publique en 1894. En 1899, il est condamné à dix ans de réclusion avant d'être acquitté le 12 juillet 1906.

Il fut accusé par l'armée et c'est le tribunal du conseil de guerre de la prison du Cherche-Midi de Paris qui traite ce dossier le 22 décembre 1894, puis le tribunal du conseil de guerre de la Xe région militaire de Rennes le 9 septembre 1899 qui le condamne à dix ans de réclusion. Mais le 28 octobre 1898, la requête de révision est acceptée, ensuite l'arrêt est cassé le 3 juin 1899, puis il est gracié le 19 septembre 1899 et définitivement acquitté sans renvoi le 12 juillet 1906.

Emile Zola publie un pamphlet intitulé, *J'accuse...!*, le 13 janvier 1898 dans la une du journal *l'Aurore* où l'on pouvait lire : *Lettre au Président de la République* en sous-titre. Avec cet article, l'affaire Dreyfus devient « l'Affaire » sous la présidence de Félix Faure. Le 15 janvier 1898, le journal *Le Temps* publie une pétition pour réviser le procès et les signataires sont Emile Zola, Anatole France, Marcel Proust, Claude Monet, Jules Renard, Emile Durkheim entre autres. C'est une affaire qui aura beaucoup de répercussions sur les décennies à venir et surtout sur la IIIe République.

En outre, la loi légalisant les associations est votée le 1er juillet 1901 puis celle de séparation des Eglises et de l'Etat le 9 décembre 1905 qui codifie la laïcité. Cette loi est due à l'initiative du député républicain-socialiste Aristide Briand. Mais c'est Emile Combes, ministre de l'instruction publique et des cultes, qui est le véritable cerveau de cette loi anticléricale. Puis, entre le 28 juillet 1914 et le 11 novembre 1918, éclate la Première Guerre mondiale qui va radicalement déraciner les anciennes puissances coloniales et impériales. Cet événement contribuera à l'émergence d'un nouveau monde et la mise en place de nouvelles institutions internationales à l'instar de la Société des nations initiée par Wilson. Le traité de Versailles signé le 28 juin 1919 restitue à la France l'Alsace-Lorraine.

Ainsi le IIIe République réunifie le territoire national avant de connaître dans l'entre-deux-guerres, la crise financière de 1929 et celle du 6 février 1934 qui s'est déroulée dans manifestation antiparlementaire à Paris. L'extrême droite protesta contre le limogeage du préfet de police Jean Chiappe dans l'affaire Stavisky : scandale politico-économique liée à un escroc d'où soupçons de corruption au sein du gouvernement. Ces manifestations se sont accompagnées d'émeutes, incendies volontaires vandalisme ou encore des violences.

Par ailleurs, du 3 mai 1936 au 10 avril 1938, la coalition des partis de gauche se réunit sous un seul parti, le Front populaire élu aux législatives de 1936. Cette assemblée sera la dernière de la IIIe République et fut dissoute le 10 juillet 1940. Léon Blum conduira le premier gouvernement de cette coalition qui initia plusieurs réformes sociales telles que les congés payés, la réduction du temps de travail, établissement des conventions collectives entre autres. La Seconde Guerre mondiale éclate le 1er septembre 1939 pour durer six années, faisant des millions de victimes jusqu'au 2 septembre 1945.

La IIIe République est impuissante face à la montée des extrêmes radicaux comme le fascisme et le nazisme. Le 18 juin 1940, le général Charles de Gaulle lance un appel à la radio à partir de Londres à combattre l'ennemi, tandis que le maréchal Philippe Pétain avait formulée, le 17 juin 1940, une demande d'armistice suite à l'invasion de la France l'Allemagne nazie. Mais le 22 juin 1940, la France signe l'armistice avec l'Allemagne, alors la France est divisée en deux zones : une zone occupée au nord et une autre libre au sud, les deux territoires sont séparés par une ligne de démarcation.

Le 10 juillet 1940, les pleins pouvoirs au maréchal Pétain sont votés par l'Assemblée nationale qui s'est installée à Vichy. Ainsi la IIIe République chute et se fait remplacée par le nouveau régime de collaboration, l'Etat français. Pétain et Pierre Laval sont en charge de mener cette politique de haute trahison avec d'autres collaborateurs qui feront allégeance au nazisme, notamment en répondant à la question juive par la solution finale et la déportation qui s'achève par l'extermination massive d'enfants et de personnes innocentes. C'est une période très sombre de l'histoire de la France contemporaine.

IIIe République aura connu plusieurs présidents comme le 1er Président, Adolphe Thiers qui sera suivi par Patrice de Mac Mahon, Jules Grévy, Sadi Carnot, Jean Casimir-Perier, Félix Faure en plein affaire Dreyfus, Emile Loubet sous lequel sera votée la loi de 1905, Armand Fallières, Raymond Poincaré sous lequel éclatera la guerre 14-18, Paul Deschanel, Alexandre Millerand, Gaston Doumergue, Paul Doumer et le dernier Président, Albert Lebrun.

Quant à la IVe République, elle s'installera le 27 octobre 1946 pour chuter le 4 octobre 1958. Elle aura duré onze années, onze mois et sept jours. Ce régime est institué en France après la Libération de l'occupation allemande le 6 juin 1944 jusqu'au 8 mai 1945. La république parlementaire est maintenue, la reconstruction nationale est une priorité,

la France s'engage dans des alliances occidentales telles que l'Organisation du traité de l'atlantique nord ou encore la future communauté économique européenne.

L'Assemblée nationale détient l'essentiel des pouvoirs et n'arrive pas à réunir une majorité, elle sera ébranlée par la défaite de l'armée en Indochine en 1954 avant de connaître la révolution algérienne pendant sept longues années, du 1er novembre 1954 jusqu'au 5 juillet 1962. C'est la constitution du 27 octobre 1946 qui institue cette république parlementaire et ce régime d'assemblée. Lorsque la guerre froide éclate, la France peine à se reconstruire faisant ainsi appeler au plan Marshall le 5 juin 1948, il s'agit d'une aide financière américaine.

L'entrée de la France dans l'O.T.A.N est ratifiée le 27 juillet 1949, tandis que le salaire minimum interprofessionnel garanti est créé le 11 février 1950 et le 18 avril 1951, la Communauté européenne du charbon et de l'acier est créée. L'impôt sur la consommation s'installe par l'instauration officielle de la T.V.A le 10 avril 1954 avant de connaître, le 7 mai 1954, la défaite de Diên Biên Phû où la France se retire de l'Indochine par les accords de Genève signés le 21 juillet 1954. Le 1er novembre 1954, la Toussaint rouge marque le début de la révolution algérienne. En mars 1956, l'empire colonial français accorde l'indépendance à la Tunisie et au Maroc, mais en novembre 1956, la France et le Royaume-Uni sont mis en échec à Suez par les Etats-Unis et l'U.R.S.S, ce qui provoque une perte historique de cette région stratégique du monde.

Le Traité de Rome est signé le 25 mars 1957 instaurant ainsi la Communauté économique européenne dont les deux principaux pays fondateurs sont la France et l'Allemagne. Mais le conflit algérien achève la IVe République qui ne trouve aucune issue sauf d'abdiquer et de changer de régime en instaurant une nouvelle constitution le 4 octobre 1958 sous l'égide du général Charles de Gaulle.

La IVe République aura connu seulement deux présidents, Vincent Auriol et René Coty. Comme elle connaît uniquement deux présidents du conseil des ministres, Paul Ramadier et Charles de Gaulle. Ce fut donc une république faible et fragile qui n'aura connu aucune stabilité ni à l'intérieur du pays ni à l'extérieur où le conflit algérien lui coûte cher et finira par provoquer sa chute. Les politiques ayant échoués, les militaires entendent bien restés en place et gagner le pouvoir en nommant un général, héros de la guerre 39-45, mais la roue tournera.

En effet, la Ve République achèvera l'agonie de l'empire colonial qui se meurt depuis longtemps car le monde a beaucoup changé. L'armée française ne voit ces ébullitions qui l'entourent et s'obstine à commettre des massacres au nom d'une civilisation d'un autre siècle. De Gaulle ne partageait pas cette vision et était déjà visionnaire en instaurant la constitution du 4 octobre 1958. Ainsi, la machine de la décolonisation est lancée et ne s'arrêtera pas, la nouvelle France est inéluctable et doit s'installer pour ne pas périr dans les cendres de l'O.A.S.

La Ve République, fondée par Charles de Gaulle, va marquer une rupture avec la tradition parlementaire pour renforcer le pouvoir exécutif et aller vers un régime semi-présidentiel sous la première présidence de Charles de Gaulle, entre 1958 et 1969. Le Président de la République occupe un rôle central dans le régime qui est consolidé par son élection au suffrage universel direct qui lui octroie sa pleine légitimité.

La Ve République est mise en place depuis soixante-trois ans, neuf mois et vingt-huit jours, elle est sans doute le régime républicain le plus stable dans le temps après celui de la IIIe République. Cette Ve République porte un statut de régime unitaire semi-présidentiel, elle est instaurée en plein milieu de la guerre froide où la France se positionne dans le bloc de l'ouest en soutenant le capitalisme et le libéralisme et ce, malgré un parti communiste français assez puissant.

Le socialisme n'est pas moins présent puisque la France est issue d'une tradition et d'une lignée de socialistes à l'instar de Saint-Simon ou encore Jean Jaurès. Néanmoins cette république gaulliste va connaître des événements plus ou moins importants pour son époque comme la mise en circulation du nouveau franc le 1er janvier 1960, puis l'approbation par référendum, le 1er juillet 1962, de l'indépendance de l'Algérie et l'approbation également par référendum, le 28 octobre 1962, de l'élection du président au suffrage universel.

Les événements de mai 1968 s'achèvent par les accords de Grenelle 26 mai 1968, ensuite la montée du chômage se fait sentir surtout lors du premier choc pétrolier en octobre 1973. La loi de Simone Veil est sans doute un acquis précieux pour toutes les femmes, ce texte fut voté le 17 janvier 1975 qui autorise officiellement et légalement l'interruption volontaire de la grossesse. Une autre loi fondamentale va marquer cette république, celle du 9 octobre 1981 qui officialise l'abolition de la peine de mort. Le 1er

décembre 1988, le revenu minimum d'insertion entre en vigueur avant la promulgation d'un référendum, le 20 septembre 1992, sur le traité de Maastricht qui crée un marché intérieur européen.

Le 24 septembre 2000, le référendum sur le quinquennat est approuvé et l'euro, la monnaie unique européenne, est mise en circulation en France dès le 1er janvier 2002. Le 23 juillet 2008, une loi est votée interdisant l'exercice de plus de deux mandats présidentiels consécutifs et la Ve République aura porté à son pouvoir huit présidents : Charles de Gaulle, Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand, Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy, François Hollande et Emmanuel Macron.¹¹

¹¹ HADDAB, Salah (2023), *Polycopié de cours : Culture et civilisation de la langue d'étude*. Disponible en ligne sur : <https://dspace.univ-ghardaia.edu.dz/xmlui/handle/123456789/6789>

Chapitre III

La France coloniale

Introduction

« La colonisation est un fait providentiel. C'est la civilisation qui se porte sur des terres incultes et barbares », déclarait Jules Ferry en 1885 devant la Chambre des députés. Ce discours, qui justifie l'entreprise coloniale par une prétendue mission civilisatrice, résume les contradictions de l'expansion française au XIXe siècle.

La France du XIXe siècle s'est engagée dans une vaste entreprise coloniale qui a profondément marqué son histoire et son identité. De l'Afrique à l'Asie, en passant par les Amériques et l'Océanie, la construction de l'empire colonial français a été un processus complexe, mêlant ambitions politiques, intérêts économiques et idéologie civilisatrice. Cette expansion territoriale outre-mer a transformé la France en une puissance mondiale, tout en générant des conséquences durables sur les sociétés colonisées.

Le projet colonial français s'est appuyé sur plusieurs justifications, notamment l'idée d'une « mission civilisatrice » qui attribuait à la France le devoir d'apporter la civilisation aux peuples considérés comme inférieurs. Cette conception s'est concrétisée à travers divers moyens de domination, incluant l'imposition de la langue française, la mise en place d'un système éducatif spécifique et la promotion de valeurs culturelles occidentales.

L'étude de cette période historique révèle les contradictions entre les discours officiels et les réalités coloniales, entre les idéaux proclamés et les pratiques de domination. Elle permet également de comprendre comment cette expérience coloniale continue d'influencer les relations entre la France et les anciens territoires colonisés, ainsi que les débats contemporains sur la mémoire coloniale et ses héritages multiples.

1. Les conquêtes coloniales du XIXe siècle : la course à l'empire

Le XIXe siècle marque l'apogée de l'expansion coloniale française, après le reflux du premier empire suite à la perte de Saint-Domingue (1804) et de la Louisiane (1803). Dès la conquête de l'Algérie en 1830, s'ouvre un nouveau cycle de colonisation qui s'accélère sous la IIIe République. Comme le note l'historien Charles-Robert Ageron : « L'empire colonial français, qui couvrait moins d'un million de kilomètres carrés en 1815, en atteignait douze millions en 1914 ».

Cette expansion suit plusieurs phases :

- 1830-1870 : conquête de l'Algérie, implantation au Sénégal, en Côte d'Ivoire
- 1870-1900 : expansion en Afrique noire (Soudan, Gabon, Congo), en Indochine (Cochinchine, Annam, Tonkin), à Madagascar
- 1900-1914 : consolidation et mise en valeur des territoires conquis

Cette frénésie conquérante s'inscrit dans le contexte de rivalités impérialistes européennes. Comme le souligne l'économiste Paul Leroy-Beaulieu dans *De la colonisation chez les peuples modernes* (1874) : « Toute nation qui ne colonise pas est vouée au socialisme, à la guerre du riche et du pauvre ». La colonisation apparaît ainsi comme une nécessité économique et politique.

2. La carte de l'empire colonial français : un empire dispersé

À la veille de la Première Guerre mondiale, l'empire colonial français présente une géographie disparate, comme le montre la célèbre Carte de l'empire colonial français de 1931. On peut y distinguer :

- L'Afrique du Nord : L'Algérie, considérée comme territoire français divisé en trois départements, Le protectorat tunisien (1881), Le protectorat marocain (1912), L'Afrique occidentale et équatoriale.
- L'Indochine : Union indochinoise regroupant cinq territoires, Concession de Kouang-Tchéou-Wan en Chine.
- Divers possessions : Madagascar et les Comores
- Les établissements français dans l'Inde
- Les îles du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Tahiti)
- Les Antilles (Guadeloupe, Martinique) et la Guyane

Comme le remarque l'historien Pierre Singaravélou : « Cet empire éclaté reflète moins une logique géographique qu'une accumulation d'opportunités et de hasards historiques ».

3. Conquêtes et moyens de domination : la culture, l'instruction, la langue française

La domination coloniale ne repose pas seulement sur la force militaire, mais aussi sur des instruments culturels subtils. La langue française devient un outil essentiel de l'entreprise coloniale. Comme l'écrit le linguiste Louis-Jean Calvet dans *Linguistique et colonialisme* (1974) : « La langue n'est pas un simple moyen de communication, mais un instrument de pouvoir au service de la colonisation ».

L'école coloniale joue un rôle crucial dans ce processus. Le gouverneur Jules Brévié affirmait en 1930 : « L'école est le moyen le plus sûr de nous attacher les indigènes et de les préparer à nous seconder dans notre œuvre ». Cependant, l'instruction reste limitée : en 1938, moins de 10% des enfants indigènes d'Afrique noire sont scolarisés.

La culture devient également un enjeu de domination. Les expositions coloniales, comme celle de 1931 à Paris qui attire huit millions de visiteurs, présentent une vision stéréotypée des populations colonisées, justifiant la « mission civilisatrice » de la France.

4. Coloniser pour civiliser ? Le mythe de la mission civilisatrice

La justification idéologique de la colonisation trouve son expression la plus aboutie dans le concept de « mission civilisatrice ». Jules Ferry, dans son discours du 28 juillet 1885, en donne la définition canonique : « Les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures. [...] Elles ont le droit de les civiliser ». Cette rhétorique s'appuie sur plusieurs piliers :

- L'évangélisation et la lutte contre les « superstitions » locales
- L'apport des « bienfaits » de la médecine moderne
- L'abolition de pratiques considérées comme barbares (comme l'esclavage en Afrique)
- Le développement économique et les infrastructures

Cependant, cette idéologie masque mal les réalités de l'exploitation coloniale. Comme le dénonce Aimé Césaire dans *Discours sur le colonialisme* (1950) : « Entre colonisateur et colonisé, il n'y a de place que pour la corvée, l'intimidation, la pression, la police, l'impôt, le vol, le viol, la contrainte culturelle, le mépris, la méfiance, la morgue, la suffisance, la muflerie ».

5. Les colonies françaises d'Amérique du Nord : un premier empire

Avant le grand empire du XIXe siècle, la France avait déjà bâti un premier empire colonial en Amérique du Nord. De la fondation de Québec par Champlain (1608) à la vente de la Louisiane (1803), cette expérience préfigure déjà certains traits de la colonisation ultérieure. Les colonies nord-américaines présentent des caractéristiques spécifiques :

- La Nouvelle-France (Canada) : colonie de peuplement et comptoir de fourrures
- La Louisiane : territoire immense mais peu peuplé
- Les îles à sucre (Saint-Domingue, Martinique, Guadeloupe) : économie de plantation

Comme l'analyse l'historien Gilles Havard dans *Histoire des coureurs de bois* (2016) : « L'empire français d'Amérique repose sur un équilibre fragile entre alliance avec les nations amérindiennes et concurrence avec l'empire britannique ».

La perte de ces colonies, sanctionnée par le traité de Paris (1763) puis la vente de la Louisiane, marque un tournant. Elle explique en partie la volonté de compensation qui animera les promoteurs de la colonisation au XIXe siècle.

L'empire colonial français du XIXe siècle apparaît ainsi comme une construction complexe, à la fois produit des rivalités européennes et expression d'une idéologie spécifique. S'il a effectivement apporté certaines transformations (routes, écoles, hôpitaux), il a surtout fonctionné comme un système de domination et d'exploitation. La « mission civilisatrice », si souvent invoquée, n'a pu masquer durablement les violences et les inégalités du système colonial. Comme le résumait Frantz Fanon dans *Les Damnés de la Terre* (1961) : « Le colonialisme n'est pas une machine à penser, n'est pas un corps doué de raison. Il est la violence à l'état de nature et ne peut s'incliner que devant une plus grande violence ». L'étude de cet épisode historique crucial permet de comprendre les racines de nombreux enjeux contemporains, des relations Nord-Sud aux questions de mémoire et de réconciliation.

Chapitre IV

La France du XXe siècle

Introduction

Le XXe siècle français s'ouvre sur une nation qui se croit à l'apogée de sa puissance coloniale et de son rayonnement culturel, et qui se referme sur un pays profondément transformé, métamorphosé par deux guerres mondiales, une décolonisation douloureuse, et une intégration européenne inédite. Entre ces deux points, c'est un siècle de ruptures brutales et d'adaptations incessantes, un laboratoire politique et social où se sont succédé et affrontés tous les grands modèles idéologiques de l'ère moderne : de l'affaire Dreyfus aux crises de la démocratie dans l'entre-deux-guerres, de Vichy et la Résistance à la reconstruction gaullienne, des Trente Glorieuses à la mondialisation.

1. La belle époque

La période qui s'étend de 1900 à 1914 est une ère de progrès économiques, sociaux, politiques et technologiques pour la France. Cette *Belle Époque* s'ouvre avec l'Exposition universelle de Paris en 1889, un événement qui a eu lieu entre le 5 mai et le 31 octobre 1889. Le thème de cette dixième édition en est le centenaire de la Révolution française, à cette occasion mémorable, la Tour Eiffel est présentée. Elle fut inaugurée le 31 mars 1889, son ascension est ouverte au grand public le 15 mai 1889. Elle est le principal vestige qui demeure de cette exposition qui illumina la fin du XIXe siècle. L'exposition donnera également lieu à des exhibitions de populations africaines ramenées spécialement pour l'évènement, connues à l'époque sous le nom péjoratif de zoos humains. Cet évènement représente un scandale pour l'humanité, comme le confirme Benjamin Walter : « Ces fêtes du travail ne sont en réalité que les fêtes de la marchandise. Le flâneur attiré par les reflets de l'étalage n'y rencontre que son propre éblouissement. Il devient la proie d'une société qui exploite jusqu'à sa distraction. L'Exposition universelle est la quintessence de ce mensonge : elle prétend célébrer le progrès humain, mais elle n'est qu'un temple dédié à la féticherie de la marchandise, une gigantesque mystification au service de l'industrie et de l'empire. »¹²

¹² WALTER, Benjamin (1989), *Paris, capitale du XIXe siècle. Le Livre des passages*, Édition établie par Rolf Tiedemann, traduit de l'allemand par Jean Lacoste. Paris, Éditions du Cerf, p. 57.

EXPOSITION
UNIVERSELLE **1889**
VENEZ
TOUS A PARIS
VOIR L'EXPOSITION
L'AGENCE
INTERNATIONALE
DES VOYAGES
H. B. S. MARTIN
FAIT UNE ENORME REDUCTION
SUR LE PRIX DES
VOYAGES LOGEMENTS HOTELS
RESTAURANTS THEATRES &
TOUS A CREDIT
DE 12 A 18 MOIS

STANLEY & C. AGENCE DES VOYAGES PARIS 5 rue de la Harpe



Zoo humain 1889 Paris



Cette période connaîtra de tristes événements comme le suicide du général Georges Boulanger, le 30 septembre 1891, son suicide a été associé à un mouvement, le boulangisme. Ce concept demeure flou et ambigu car il est revendiqué aussi bien par les anarchistes, les monarchistes que les nationalistes. En outre, le 24 juin 1894, le Président de la République française en exercice, Sadi Carnot, est assassiné à Lyon.

C'est une époque où l'anarchisme monte en puissance et Sadi Carnot fut la bête noire des partisans de l'anarchie. Puis le 27 septembre 1894, s'ouvre l'affaire Dreyfus qui deviendra un scandale politico-militaire majeur ayant marqué profondément et ostensiblement la III^e République et, surtout, la France en la scindant en deux camps : les nationalistes et les anarchistes. Sinon, pour revenir à la jovialité qui caractérise la Belle Epoque, certains événements sont très importants comme l'invention de la cinématographie par les frères Lumière, le 22 mars 1895. Quant à Henri Becquerel, il fait la découverte de la radioactivité naturelle, le 24 février 1896. L'année suivante, Pierre et Marie Curie rebaptise leur découverte des éléments chimiques par la radioactivité. Le prix Nobel de physique sera attribué en 1903 à Henri Becquerel et

partagé avec Pierre et Marie Curie après leur découverte du polonium et du radium. 2. Le 14 avril 1900 s'ouvre l'exposition universelle de Paris et se poursuivra jusqu'au 12 novembre 1900. Le thème de cet événement est le « bilan d'un siècle », tout Paris héberge en même temps les IIe Jeux olympiques de l'ère moderne. A cette occasion, le métro parisien est inauguré le 19 juillet 1900, l'invention du tapis roulant est aussi un moyen de transport très important. L'éclairage public fait ses débuts, les frères Lumière projettent leurs films sur écran géant, projection de films sonores, l'invention du cinérama et la plus grande lunette astronomique est construite.

Pour cette exposition également des ponts sont inaugurés sur la Seine à l'instar du pont d'Iéna, la passerelle Debilly, le pont de de l'Alma, le pont des Invalides et le pont Alexandre-III qui fut inauguré le 14 avril 1900. Ensuite, le 9 décembre 1905, l'Assemblée nationale vote la loi de séparation des Eglises et de l'Etat et c'est un événement majeur en ce début de XXe siècle qui connaîtra la déferlante du communisme et de l'anarchisme. Quant à Louis Blériot, il traverse la Manche en avion le 25 juillet 1909 pour atteindre la Grande-Bretagne par les airs.

2. République et laïcité à l'aube du 20ème siècle

À l'orée du XXe siècle, la France s'engage dans un processus historique décisif qui marque profondément son identité politique et sociale : la séparation des Églises et de l'État, consacrée par la loi du 9 décembre 1905. Cette évolution, loin d'être un simple fait juridique, s'inscrit dans un mouvement plus large de consolidation de la République et de redéfinition de la place du religieux dans la sphère publique.

La IIIe République, née en 1870, demeure encore, à l'aube du nouveau siècle, une construction politique en quête de légitimité. Elle s'est imposée progressivement face aux tentations monarchistes et bonapartistes, mais son assise reste précaire, comme l'illustrent les crises qui la traversent : le boulangisme à la fin des années 1880, le scandale de Panama, et surtout l'affaire Dreyfus, qui déchire le pays entre 1894 et 1906. Cette dernière cristallise les oppositions entre deux France : d'un côté, une France républicaine, héritière des Lumières, attachée aux droits de l'homme et à la justice ; de

l'autre, une France conservatrice, nationaliste et souvent cléricale, pour laquelle l'armée et l'Église demeurent les piliers de l'ordre social.

Dans ce paysage clivé, la question religieuse occupe une place centrale. L'Église catholique, toujours puissante notamment dans les campagnes et auprès des élites traditionnelles, bénéficie encore du Concordat de 1801, qui la place sous le contrôle de l'État mais lui assure aussi un financement public et une reconnaissance officielle. Son influence s'exerce largement à travers son réseau d'écoles confessionnelles, ses œuvres caritatives et son emprise sur les rites sociaux (baptêmes, mariages, enterrements). Pour les républicains, souvent issus de la bourgeoisie urbaine et des couches montantes de la société, cette influence constitue un obstacle à l'émancipation des individus, à la diffusion des progrès scientifiques et à l'unification morale de la nation. La République, pour s'enraciner, doit donc construire un espace public neutre, où la citoyenneté prime sur les appartenances confessionnelles. C'est dans ce contexte de confrontation que se développe et se précise le projet laïque, nourri par un héritage intellectuel riche et conflictuel : « La laïcité, principe constitutionnel de la République française, n'est pas une simple tolérance religieuse ni une hostilité envers les religions. Elle est le fruit d'un long conflit historique entre l'État et l'Église catholique, culminant avec les lois scolaires des années 1880 et la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905. Elle repose sur un triple fondement : la neutralité de l'État en matière religieuse, la garantie de la liberté de conscience et de culte pour tous, et l'égalité de traitement des citoyens quelles que soient leurs convictions. Ainsi définie, elle constitue le cadre juridique et philosophique qui permet de garantir à la fois l'unité de la communauté politique et le pluralisme des croyances dans l'espace public. »¹³

L'idée laïque ne naît donc pas ex nihilo ; elle est le fruit d'un long processus historique, marqué par une succession de ruptures et de réappropriations. Ses racines plongent dans la philosophie des Lumières, qui promeut l'autonomie de la raison et critique l'emprise des dogmes religieux sur la société et la politique. La Révolution française constitue une première tentative de redéfinition des relations entre le politique et le religieux, avec la nationalisation des biens du clergé, la Constitution civile du clergé en 1790, et une

¹³ BAUBEROT, Jean (2013), *Histoire de la laïcité en France*, 5e édition, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? » (n° 3571), p. 7.

première séparation en 1795. Mais ces expériences, chaotiques et souvent conflictuelles, laissent un souvenir mitigé et ne résistent pas au retour de l'ordre concordataire sous Napoléon.

C'est sous la III^e République que le projet laïque prend une forme systématique, notamment à travers l'œuvre scolaire de Jules Ferry. Les lois de 1881-1882 instaurent une école primaire gratuite, obligatoire et laïque. Il ne s'agit pas seulement de soustraire l'instruction à l'influence de l'Église, mais de former des citoyens éclairés, unis par des valeurs communes et un sentiment d'appartenance nationale. L'école devient le creuset de la République, le lieu où se transmet « la religion de la Patrie », selon l'expression de l'instituteur Ferdinand Buisson. Cette laïcisation de l'espace éducatif s'accompagne d'une politique plus offensive sous le gouvernement d'Émile Combes (1902-1905), qui ferme les écoles congréganistes non autorisées et durcit le ton face au Vatican.

Cependant, l'affaire Dreyfus joue un rôle catalyseur décisif. En révélant l'alliance entre une partie de l'Église, l'armée et les mouvements nationalistes antisémites, elle convainc de nombreux républicains modérés de la nécessité d'achever l'œuvre de séparation. La défense de la République et des droits de l'individu passe désormais par l'affirmation d'un État neutre, garant de l'égalité de tous devant la loi, indépendamment des croyances. C'est dans ce climat qu'Aristide Briand, rapporteur de la loi de 1905, va chercher à transcender la simple logique de combat anticlérical pour proposer un cadre juridique apaisé, fondé sur la liberté de conscience et l'égalité des cultes.

La loi du 9 décembre 1905 « concernant la séparation des Églises et de l'État » est bien plus qu'une mesure technique ; elle est l'aboutissement législatif d'un siècle de débats et l'acte de naissance officiel de la laïcité à la française. Son article premier en énonce le principe fondateur : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes. » Cette double garantie est essentielle : la laïcité n'est pas conçue comme une hostilité au fait religieux, mais comme la condition de sa libre expression dans un cadre commun. L'article 2 précise que « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte », mettant ainsi fin au régime concordataire et établissant une distinction nette entre la sphère publique, neutre, et la sphère privée, libre.

La mise en œuvre de la loi n'en fut pas moins tumultueuse. Les inventaires des biens d'Église, destinés à les transférer à des associations cultuelles, provoquèrent des résistances parfois violentes, notamment dans les régions de forte tradition catholique comme la Bretagne ou la Vendée. Le Vatican condamna la loi et interdit aux catholiques de former les associations cultuelles prévues, créant une situation de crise. La laïcité ainsi instituée devient alors un pilier de l'identité républicaine. Elle ne se résume pas à la neutralité de l'État ; elle constitue une philosophie politique qui place l'intérêt général et la liberté de l'individu au-dessus des appartenances particulières. Elle vise à créer un espace public où tous les citoyens, quelles que soient leurs convictions, peuvent se reconnaître comme égaux. Toutefois, ce modèle présente dès l'origine certaines limites. Il est largement construit en réaction à l'influence de l'Église catholique, et peine parfois à intégrer d'autres confessions, comme le protestantisme le judaïsme ou récemment l'Islam, pourtant officiellement reconnus sous le Concordat.

Chapitre V
**La France pendant la première
guerre mondiale**

Introduction

La Première Guerre mondiale de 1914 à 1918 marque un tournant dans l'histoire du monde occidental. Elle met fin à la Belle Époque et bouleverse les équilibres politiques, sociaux, économiques, culturels et scientifiques. Elle permet l'épanouissement de la technologie et de la science, le socialisme et le communisme s'érigent en grands mouvements politiques et les nationalismes se durcissent pour édifier des nations autoritaires et sanguinaires. C'est complètement une nouvelle ère qui s'ouvre et un nouveau monde est né, celui de l'U.R.S.S et des U.S.A qui confédèrent le reste de la planète durant un siècle.

1. Contexte historique

La Première Guerre mondiale, par son ampleur et sa violence, constitue une rupture fondamentale dans l'histoire du XXe siècle. Ce conflit mondialisé, qui s'étend de 1914 à 1918, dépasse le cadre d'une simple guerre européenne pour bouleverser l'ordre géopolitique, économique et culturel de la planète : « La Grande Guerre de 1914-1918 fut un cataclysme d'une ampleur sans précédent, qui engagea la totalité des forces vives des nations belligérantes et marqua l'entrée dans l'ère de la guerre totale. Elle mobilisa plus de 70 millions de soldats, fit environ 10 millions de morts et 20 millions de blessés, ravagea des régions entières, et bouleversa durablement les structures économiques, sociales et mentales de l'Europe. Conflit mondial par ses théâtres d'opérations et l'implication des empires, elle sonna le glas de l'ordre ancien et engendra les traumatismes et les idéologies extrêmes qui allaient façonner le reste du siècle. »¹⁴

La première guerre mondiale signe alors la fin des grands empires continentaux (ottoman, austro-hongrois, russe, allemand) et accélère l'émergence de nouvelles puissances, de blocs idéologiques et d'organisations internationales. Plus qu'une guerre d'intérêts impérialistes, elle devient le creuset des nationalismes les plus exacerbés et des totalitarismes qui marqueront les décennies suivantes, du communisme léniniste en Russie aux régimes autoritaires qui s'ensuivront.

Sur le plan scientifique et technique, le conflit agit comme un catalyseur sans précédent, accélérant les développements dans l'aviation, l'armement, la médecine de guerre ou la

¹⁴ AUDAIN-ROUZEAU, Stéphane ; BECKER, Annette Becker (2000), *14-18, retrouver la Guerre*. Paris, Éditions Gallimard, coll. « Folio histoire », p. 9.

bactériologie. Mais cette « guerre totale » est aussi une expérience traumatique à l'échelle de l'humanité : son caractère industriel et sa brutalité, symbolisées par l'enfer des tranchées, révèlent une capacité de destruction et une absurdité qui marqueront durablement les consciences. Conflit militaire, idéologique et colonial, la Grande Guerre est, en définitive, un événement matriciel dont les causes complexes et les conséquences profondes forgent le monde contemporain.

2. Les causes du conflit : de l'attentat de Sarajevo à l'embrassement mondial

Le déclenchement de la guerre trouve son étincelle dans l'assassinat, le 28 juin 1914 à Sarajevo, de l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône d'Autriche-Hongrie, par le nationaliste serbe Gavrilo Princip. Cet événement local met le feu aux poudres d'un continent déjà miné par des rivalités nationalistes, des alliances contraignantes et une course aux armements. L'Autriche-Hongrie, soutenue par l'Allemagne, adresse un ultimatum inacceptable à la Serbie le 23 juillet 1914. Le rejet serbe entraîne une réaction en chaîne des alliances. Deux blocs s'affrontent :

- La Triple-Entente (ou Alliés) : France, Royaume-Uni, Russie, rejoints par leurs empires coloniaux et, au fil du conflit, par le Japon (1914), l'Italie (1915), la Roumanie (1916) et les États-Unis (1917).
- Les Empires centraux : Allemagne et Autriche-Hongrie, rapidement épaulés par l'Empire ottoman (1914) et la Bulgarie (1915).

Dès août 1914, la mobilisation générale est décrétée en France, où l'assassinat du leader socialiste pacifiste Jean Jaurès (31 juillet) a éteint une voix majeure opposée à la guerre. Le conflit devient véritablement mondial par l'implication des colonies et les théâtres d'opérations qui s'étendent du Moyen-Orient au Pacifique. Il se caractérise par une industrialisation de la violence (chars, aviation, sous-marins, gaz) et est ponctué d'événements militaires et historiques majeurs : les batailles de la Marne (1914), des Dardanelles (1915-1916), de Verdun et de la Somme (1916), ou encore la Révolution russe de 1917. Il est aussi marqué par des tragédies comme le génocide arménien perpétré par les Jeunes-Turcs (1915-1916) et la pandémie de grippe dite « espagnole » (1918-1921).

3. Les conséquences globales : un monde recomposé

La guerre s'achève officiellement après quatre ans, trois mois et quatorze jours de combats, par l'armistice du 11 novembre 1918, signé dans le wagon de Rethondes. Sa conclusion diplomatique est scellée par le traité de Versailles (28 juin 1919), qui impose à l'Allemagne des réparations financières colossales, la perte de territoires (comme l'Alsace-Lorraine restituée à la France) et une responsabilité morale humiliante, semant les germes d'un profond ressentiment. Les conséquences géopolitiques sont immenses :

- **Effondrement des empires** : Disparition des empires allemand, austro-hongrois, ottoman et russe (après la révolution bolchévique et la guerre civile).
- **Remaniement de l'Europe** : Création ou renaissance d'États-nations (Pologne, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, pays baltes) et établissement de républiques en Allemagne, Autriche et Turquie.
- **Émergence de nouveaux acteurs** : Affirmation des États-Unis et naissance de l'URSS, premier État communiste.
- **Naissance d'un ordre international** : Création de la Société des Nations (SDN) en 1920, visant à garantir la paix collective, mais dont l'efficacité sera limitée.

Le bilan humain est catastrophique : près de 10 millions de morts militaires, auxquels s'ajoutent des millions de victimes civiles et des blessés physiques et psychologiques à grande échelle. Le conflit laisse un continent ruiné, une économie mondiale perturbée et une mémoire collective durablement traumatisée.

4. Le cas spécifique de la France pendant et après la Grande Guerre

La France, en première ligne sur le front occidental, est l'un des pays les plus profondément et durablement marqués par le conflit.

4.1. Conséquences sociales et démographiques

Le pays paie un tribut effroyable : environ 1,4 million de soldats tués (10% de la population active masculine) et plus de 4 millions de blessés, dont nombreux « gueules cassées ». Ce saignement crée un déficit démographique et un vieillissement structurels. La guerre transforme aussi la société : les femmes, ayant assumé des rôles cruciaux dans l'économie de guerre, voient leur aspiration à l'émancipation renforcée. Les anciens combattants, regroupés en associations puissantes, deviennent un acteur social et mémoriel majeur de l'entre-deux-guerres.

4.2. Conséquences politiques et économiques

L'« Union sacrée » de 1914 vole en éclats face à l'enlisement du conflit, et l'après-guerre voit la polarisation de la vie politique. La gauche se divise avec la création du Parti communiste français (SFIC) en 1920, inspiré par la révolution bolchévique, tandis que la droite nationaliste se renforce. Économiquement, les régions du Nord et de l'Est sont dévastées. La reconstruction, bien que stimulant certains secteurs industriels, s'accompagne d'un endettement public massif et d'une inflation qui pèsent sur toute la période.

4.3. Conséquences culturelles et mémorielles

Le traumatisme est profond et durable. Il nourrit un pacifisme fort, mais aussi un désarroi et une remise en question des valeurs d'avant-guerre, visible dans les mouvements artistiques comme Dada ou le surréalisme. La mémoire du conflit s'incarne dans les monuments aux morts érigés dans chaque commune et dans l'institution du 11 novembre comme jour de commémoration nationale. Cette mémoire, à la fois douloureuse et fondatrice, façonne l'identité française de l'entre-deux-guerres.

5. La France de l'entre-deux guerres

L'entre-deux-guerres (1919-1939) constitue pour la France une période ambiguë, tiraillée entre la volonté de retrouver la stabilité et les prospérités perdues d'avant 1914 et l'émergence de fractures profondes qui minent la société et la démocratie. Malgré une apparente normalité, les années 1920 puis 1930 révèlent une nation profondément marquée par le traumatisme de la Grande Guerre, confrontée à des défis économiques, politiques et sociaux majeurs. Cette période est moins un retour à la « Belle Époque » qu'une lente marche vers une nouvelle crise, dont la guerre de 1939 apparaît comme l'aboutissement. On peut ainsi se demander comment la France a tenté de se reconstruire après 1918, et pourquoi ces efforts n'ont pas suffi à préserver la paix intérieure et extérieure.

Au lendemain de la victoire, la priorité est à la reconstruction matérielle et morale. Sur le plan économique, les régions dévastées du Nord et de l'Est sont relevées, stimulant temporairement l'activité. La France, obsédée par sa sécurité, impose à l'Allemagne le

paiement de lourdes réparations (traité de Versailles) et occupe la Ruhr en 1923 pour les faire respecter, ce qui crée des tensions internationales durables. Politiquement, le régime républicain semble consolidé, mais il est fragilisé par l'instabilité ministérielle chronique et l'émergence de nouvelles forces : à gauche, la scission de la SFIO donne naissance en 1920 au Parti communiste français (PCF), aligné sur Moscou ; à droite, les ligues nationalistes, comme les Croix-de-Feu, gagnent en influence, nourries par l'antiparlementarisme et la peur du bolchevisme. Socialement, le pays reste divisé entre une bourgeoisie désireuse de retrouver l'ordre d'avant-guerre et une classe ouvrière dont les revendications, symbolisées par les grèves de 1919-1920, sont durement réprimées. La « prospérité » des années 1920 est donc superficielle, reposant sur un endettement important et une monnaie affaiblie, le franc étant sauvé de justesse par le gouvernement Poincaré en 1926 (« le franc à quatre sous »).

Le krach de 1929 frappe la France avec retard mais avec une grande violence à partir de 1931-1932. La dépression économique est profonde : chute de la production, montée du chômage, effondrement des prix agricoles. Cette crise sociale exacerbe les tensions politiques. L'affaire Stavisky (1934), scandale politico-financier, déclenche une violente crise antiparlementaire et aboutit à l'émeute du 6 février 1934, où les ligues d'extrême droite tentent de marcher sur l'Assemblée nationale. En réaction, les forces de gauche s'unissent et forment le Front populaire, coalition qui remporte les élections de 1936. Le gouvernement de Léon Blum lance alors un ambitieux programme de réformes sociales (accords Matignon : congés payés, semaine de 40 heures, conventions collectives). Cependant, ces mesures peinent à relancer l'économie et divisent l'opinion, suscitant une vive hostilité du patronat et de la droite. Sur la scène internationale, la France, partagée entre un pacifisme dominant (traumatisme de 14-18) et la menace montante de l'Allemagne nazie, hésite. Elle mène une politique de fermeté rhétorique mais de renoncements face aux coups de force d'Hitler (remilitarisation de la Rhénanie en 1936, annexion de l'Autriche et des Sudètes), préférant la stratégie défensive (ligne Maginot) et les vaines tentatives d'apaisement.

L'entre-deux-guerres français apparaît ainsi comme un interlude paradoxal, où la victoire de 1918 n'a pas engendré une nouvelle ère de stabilité, mais une période de fragilité latente. La société, traumatisée et divisée, n'a pas surmonté les blessures de la

Grande Guerre. La reconstruction économique, bien que réelle, n'a pas résisté au choc de la crise mondiale. Politiquement, la République parlementaire, affaiblie par l'instabilité et la polarisation croissante, a été incapable de faire face simultanément à la crise sociale et à la menace extérieure. En 1939, la France entre donc dans un nouveau conflit mondial dans un état de profonde désunion et de doute, bien loin de « l'Union sacrée » de 1914. L'entre-deux-guerres se clôt ainsi sur un échec : celui d'avoir su reconstruire une nation unie et une paix durable, préparant malgré elle les drames de la défaite et de l'Occupation.

Chapitre VI
La France pendant la seconde guerre mondiale

Introduction

La Seconde Guerre mondiale (1939-1945) fut un conflit mondial d'une ampleur et d'une brutalité sans précédent, opposant les puissances de l'Axe (Allemagne, Italie, Japon) aux Alliés : « La Seconde Guerre mondiale fut un conflit d'une dimension véritablement planétaire et d'une brutalité inouïe, dont l'ampleur dépasse tous les conflits antérieurs. Elle engagea directement plus de 100 millions de soldats, s'étendit sur tous les continents et les océans, et fit environ 60 millions de morts, dont une majorité de civils, victimes des bombardements, des famines, des déportations et d'un génocide systématique – la Shoah – orchestré par l'Allemagne nazie. Cette guerre totale, marquée par la mobilisation intégrale des sociétés et des économies, aboutit à une redéfinition complète de l'ordre mondial, à l'avènement de l'ère nucléaire et à la division bipolaire de la planète, scellant pour des décennies les destins des nations. »¹⁵. Pour la France, cette période représente une séquence historique tragique et complexe, marquée par la défaite de 1940, l'Occupation, le régime de Vichy, la Résistance et enfin la Libération. Ce cours se propose d'analyser les causes de la guerre, son déroulement à l'échelle globale et en France, l'horreur des violences et génocides, ainsi que ses conséquences profondes et durables.

1. Les causes de la Seconde Guerre mondiale

La Seconde Guerre mondiale est un conflit planétaire qui trouve ses racines dans les tensions non résolues de l'entre-deux-guerres. L'invasion de la Pologne par l'Allemagne le 1er septembre 1939 en est l'événement déclencheur immédiat, mais les origines sont plus profondes. Le traité de Versailles (1919), perçu en Allemagne comme un « Diktat » humiliant, nourrit un puissant ressentiment et un désir de revanche. Ce sentiment est exploité par des idéologies totalitaires et expansionnistes : le national-socialisme d'Hitler en Allemagne, le fascisme de Mussolini en Italie et l'impérialisme militariste au Japon.

¹⁵ WIEVIORKA, Olivier (2007), *Histoire du débarquement en Normandie : Des origines à la libération de Paris 1941-1944*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points Histoire », p. 15.

Ces régimes, mus par une volonté de puissance et de domination, remettent en cause l'ordre international établi. Les coups de force se multiplient dans les années 1930 : remilitarisation de la Rhénanie (1936), annexion de l'Autriche (Anschluss, 1938), accords de Munich et dépeçage de la Tchécoslovaquie (1938). La faiblesse et les renoncements des démocraties (politique d'apaisement), ainsi que l'impuissance de la Société des Nations, laissent le champ libre à l'agression.

La guerre devient véritablement mondiale avec l'entrée en guerre de l'URSS, attaquée par l'Allemagne en juin 1941 (opération Barbarossa), et celle des États-Unis après l'attaque japonaise sur Pearl Harbor en décembre 1941. Le conflit oppose dès lors deux coalitions : les puissances de l'Axe et les Alliés, ce dernier bloc rassemblant des nations aux régimes très divers, unies par la lutte contre le fascisme.

2. Le déroulement de la guerre et le cas français

2.1. L'avènement des dictatures et le déclenchement du conflit

La prise de pouvoir d'Adolf Hitler en Allemagne (1933) et l'établissement de sa dictature (le III^e Reich) sont déterminantes. Fort d'une idéologie raciste et antisémite, théorisée dans *Mein Kampf*, et nourri par le traumatisme de la défaite de 1918, Hitler entreprend de briser les « chaînes de Versailles » et de conquérir un « espace vital » à l'Est. Son alliance avec Mussolini (Pacte d'acier, 1939) consolide le camp de l'Axe.

2.2. La « Drôle de Guerre » et la défaite française (1939-1940)

Après la déclaration de guerre de la France et du Royaume-Uni à l'Allemagne (3 septembre 1939), s'ouvre une période d'attente sur le front occidental, qualifiée de « Drôle de Guerre ». Cette étrange accalmie prend fin au printemps 1940. Le 10 mai, l'Allemagne lance une offensive foudroyante (Blitzkrieg) à travers les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg, contournant la ligne Maginot. L'armée française, mal préparée, est submergée.

Paris est occupée le 14 juin 1940. Le gouvernement, replié à Bordeaux, est dirigé par le maréchal Philippe Pétain, un héros de la Première Guerre mondiale. Celui-ci, convaincu de la défaite, demande l'armistice, signé le 22 juin 1940 dans le même wagon de

Rethondes que celui de 1918. La France est alors coupée en deux : une zone nord occupée par les Allemands et une zone sud dite « libre ».

2.3. Le régime de Vichy et la Collaboration

Le 10 juillet 1940, l'Assemblée nationale vote les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, mettant fin à la III^e République. S'instaure alors l'**État français**, un régime autoritaire dont la capitale est Vichy. Sa devise, « Travail, Famille, Patrie », remplace « Liberté, Égalité, Fraternité ». Pétain prône la « Révolution nationale », un projet conservateur et réactionnaire.

Le régime de Vichy choisit délibérément la voie de la Collaboration avec l'Allemagne nazie, notamment avec la rencontre de Montoire entre Pétain et Hitler (24 octobre 1940). Cette politique se manifeste par une collaboration économique, policière (lutte contre les Résistants) et idéologique, culminant avec la participation active aux persécutions antisémites (statut des Juifs d'octobre 1940, rafles comme celle du Vél' d'Hiv' en juillet 1942).

2.4. La Résistance et la Libération

Dès le 18 juin 1940, depuis Londres, le général Charles de Gaulle lance un Appel à la résistance, refusant la défaite. Il incarne la France libre et la légitimité républicaine. À l'intérieur du pays, des mouvements de Résistance se structurent progressivement, malgré la répression. Leur action est multiforme : renseignement, sabotage, presse clandestine, soutien aux réfractaires du STO (Service du Travail Obligatoire instauré en 1943).

Le tournant de la guerre a lieu sur le front de l'Est avec la victoire soviétique à Stalingrad (février 1943). En France, la Libération commence par le Débarquement allié en Normandie le 6 juin 1944 (opération Overlord), suivi de celui de Provence en août 1944. L'insurrection de la Résistance à Paris et l'entrée de la 2^e DB du général Leclerc permettent la libération de Paris le 25 août 1944. Un gouvernement provisoire dirigé par de Gaulle prend alors la tête du pays.

La guerre en Europe s'achève par la capitulation sans condition de l'Allemagne le 8 mai 1945. Le conflit dans le Pacifique ne prend fin qu'après les bombardements atomiques américains sur Hiroshima (6 août) et Nagasaki (9 août), entraînant la capitulation du Japon le 2 septembre 1945.

3. Violences de masse et génocides

La Seconde Guerre mondiale est caractérisée par une violence extrême et systématique contre les civils, atteignant son paroxysme avec la mise en œuvre d'un génocide industrialisé.

- **La persécution puis l'extermination des Juifs d'Europe (la Shoah) :** Dès leur arrivée au pouvoir, les nazis persécutent les Juifs (lois de Nuremberg, 1935). La guerre radicalise cette politique. Après l'invasion de l'URSS (1941), des unités mobiles (*Einsatzgruppen*) procèdent à des exécutions de masse par balles. En janvier 1942, la conférence de Wannsee organise la « Solution finale à la question juive », un plan d'extermination systématique et industrielle. Des centres de mise à mort (Chelmno, Treblinka, Sobibor, Belzec, Auschwitz-Birkenau) sont construits. Les victimes, déportées dans des conditions inhumaines, sont gazées dès leur arrivée. Environ six millions de Juifs, dont 1,3 million à Auschwitz, sont assassinés.
- **Les autres victimes de la terreur nazie :** Les Tsiganes (entre 220 000 et 500 000 morts) sont également victimes d'un génocide. Les Slaves, les handicapés, les résistants et les opposants politiques sont pourchassés, déportés dans des camps de concentration et exterminés par le travail, la faim, la maladie ou les expériences médicales.
- **Les violences de guerre contre les civils :** Les populations civiles sont massivement touchées par les bombardements stratégiques (Coventry, Dresde, Tokyo), les représailles (massacre d'Oradour-sur-Glane, 10 juin 1944) et l'horreur inédite des bombes atomiques sur le Japon.

4. Les conséquences de la guerre

4.1. Un bilan humain et matériel catastrophique

La guerre est l'hécatombe la plus meurtrière de l'histoire, avec 50 à 60 millions de morts, dont une majorité de civils. L'URSS (environ 25 millions), la Pologne (6 millions, dont la moitié de Juifs) et l'Allemagne (8 millions) paient le plus lourd tribut. La France compte environ 600 000 morts. Les destructions matérielles sont immenses, particulièrement en Europe et au Japon, plongeant les économies dans le chaos.

4.2. Une nouvelle carte politique du monde

L'Europe, ruinée et affaiblie, perd sa prééminence mondiale. Deux superpuissances émergent de la guerre : les États-Unis, renforcés économiquement et militairement, et l'Union soviétique, dont l'armée occupe la moitié de l'Europe. Cette bipolarisation du monde annonce la Guerre froide. La volonté d'éviter un nouveau conflit mondial aboutit à la création de l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 1945, remplaçant la SDN. Les procès de Nuremberg (1945-1946) jugent les principaux criminels de guerre nazis et fondent la notion juridique de « crime contre l'humanité »

4.3. Les conséquences pour la France

La France sort du conflit profondément divisée, marquée par le traumatisme de la défaite, de l'Occupation et de la Collaboration. L'épuration, légale ou sauvage, vise à sanctionner les collaborateurs. Le régime de Vichy est unanimement rejeté, et le général de Gaulle incarne le rétablissement de la République et de la légitimité nationale. La guerre accélère aussi les revendications sociales et prépare les grandes réformes de la Libération (création de la Sécurité sociale, droit de vote des femmes en 1944). Enfin, l'affaiblissement des puissances coloniales européennes ouvre la voie au mouvement de décolonisation.

La Seconde Guerre mondiale fut pour la France une épreuve fondatrice et douloureuse. Entre le choc de la défaite, la honte de la Collaboration et la fierté de la Résistance, cette période a laissé des mémoires contradictoires qui ont longtemps travaillé la société française. À l'échelle mondiale, le conflit a redessiné la carte géopolitique, posé les bases de l'ordre international d'après-guerre et laissé une empreinte indélébile par l'horreur absolue de la Shoah, rappelant aux consciences les dangers mortels du totalitarisme et du racisme d'État.

Chapitre VII

Déclin de l'empire et décolonisation

Introduction

"On colonise pour deux raisons : d'abord et surtout pour participer à cette course à la puissance qui est la loi du monde moderne ; ensuite, parce qu'on y est contraint par la nécessité économique." Cette réflexion de l'historien Charles-Robert Ageron éclaire la complexité de l'entreprise coloniale française, dont le démantèlement au XXe siècle constitue un chapitre fondamental de l'histoire contemporaine. L'empire colonial français, deuxième en importance après l'empire britannique à son apogée, connaît une dissolution progressive mais souvent violente qui reflète les bouleversements du siècle.

Le processus de décolonisation s'inscrit dans un contexte global marqué par les deux guerres mondiales, l'émergence des nationalismes, la guerre froide et l'affirmation du tiers-monde. Comme le note l'historien britannique John Darwin, "la décolonisation n'est pas un événement, mais un processus complexe qui transforme à la fois les métropoles et les colonies".

Si la France a pu dominer pendant plusieurs décennies plusieurs endroits du monde, elle a fini par perdre son emprise sur les pays colonisés grâce aux mouvements de résistances des peuples opprimés, que nous résumons dans ce qui suit :

1. L'Indochine française

La présence française en Indochine s'étend sur près d'un siècle, depuis la prise de Da Nang en 1858 jusqu'à la création de l'Union indochinoise en 1887. Ce territoire hétérogène regroupe la Cochinchine, l'Annam, le Tonkin, le Cambodge et le Laos. L'administration coloniale met en place un système économique basé sur les plantations d'hévéa, les mines de charbon et la culture du riz, au profit des colons et des grandes compagnies.

L'écrivain français Paul Doumer, gouverneur général de 1897 à 1902, impose un régime fiscal particulièrement lourd et un travail forcé qui suscitent de vives résistances. Le système éducatif limité et l'accès restreint aux responsabilités administratives pour les "indigènes" créent une frustration croissante parmi les élites locales.

Le mouvement indépendantiste en Indochine puise ses racines dans plusieurs courants. Le VNQDD (Parti national vietnamien), fondé en 1927, s'inspire du modèle républicain

chinois. Mais c'est le Parti communiste indochinois, créé en 1930 par Hô Chi Minh, qui va progressivement s'imposer comme la force dominante de la résistance.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'effondrement de la France en 1940 et l'occupation japonaise créent un vide politique que le Viet Minh (Ligue pour l'indépendance du Vietnam) exploite habilement. Comme le note l'historien Pierre Brocheux, "Hô Chi Minh comprend avant tous les autres que le moment est historique : l'effondrement de la puissance coloniale ouvre une fenêtre d'opportunité unique".

Le 2 septembre 1945, Hô Chi Minh proclame l'indépendance à Hanoï, citant la Déclaration d'indépendance américaine et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Mais la France, soucieuse de restaurer sa grandeur après l'humiliation de 1940, refuse cette indépendance et engage un conflit qui va durer huit ans.

La bataille de Diên Biên Phu (mars-mai 1954) représente l'apogée de cette confrontation. Le général Vo Nguyen Giap déploie une logistique impressionnante : 55 000 soldats, 100 000 porteurs, 20 000 vélos chargés de munitions et de vivres. La chute du camp retranché le 7 mai 1954 constitue un séisme politique et militaire.

Les accords de Genève de 1954 reconnaissent l'indépendance du Vietnam, mais le divisent provisoirement le long du 17^e parallèle. Cette partition, censée être temporaire, va dégénérer en nouvelle guerre, internationalisée cette fois. Le conflit indochinois a coûté la vie à 92 000 soldats français et fait environ 300 000 victimes vietnamiennes.

2. L'Algérie : La révolution de l'indépendance

Contrairement aux autres territoires, l'Algérie est considérée comme partie intégrante de la République française, divisée en trois départements depuis 1848. La présence européenne y est massive (près d'un million de "pieds-noirs" en 1954) et ancienne. Cette particularité explique l'acharnement de la France à conserver ce territoire. La société coloniale est profondément inégalitaire. Le statut de 1947, qui accorde théoriquement l'égalité des droits, est systématiquement détourné par l'administration coloniale. Le système des élections "arabes" permet de maintenir la domination des colons.

Plusieurs courants nationalistes coexistent au lendemain de la Seconde Guerre mondiale :

- Le Parti du peuple algérien (PPA) de Messali Hadj
- L'Association des oulémas musulmans
- Le mouvement des Amis du Manifeste et de la Liberté

La répression du soulèvement de Sétif et Guelma le 8 mai 1945 (entre 8 000 et 45 000 morts algériens) marque un tournant décisif. Comme le note l'historien Benjamin Stora, "Sétif constitue la matrice de la guerre d'indépendance. La violence extrême de la répression légitime à posteriori la violence révolutionnaire".

Le FLN (Front de Libération Nationale), créé en 1954, réussit à unifier les différentes tendances nationalistes. Sa proclamation du 1er novembre 1954 appelle à "la restauration de l'État algérien souverain".

- **La guerre d'Algérie (1954-1962)**

La "bataille d'Alger" (1957) incarne la brutalisation du conflit. Les parachutistes du général Massieu systématisent l'usage de la torture, pratique qui soulève l'indignation en métropole. Le général Jacques Pâris de Bollardière, qui demande à être relevé de son commandement, écrit : "Je ne veux pas participer à cette dégradation de l'honneur militaire".

Le 17 octobre 1961, une manifestation pacifique d'Algériens à Paris est réprimée avec une extrême violence : entre plusieurs dizaines et plusieurs centaines de morts, dont les corps sont jetés dans la Seine.

Les accords d'Évian du 18 mars 1962 mettent fin à huit ans de guerre qui ont fait entre 300 000 et 400 000 morts. L'exode des pieds-noirs et le massacre de harkis créent des traumatismes durables des deux côtés de la Méditerranée.

3. L'Afrique subsaharienne

La France contrôle deux vastes fédérations en Afrique occidentale et équatoriale, comprenant quinze territoires. Le code de l'indigénat (aboli seulement en 1946) et le travail forcé (supprimé en 1946 également) constituent les piliers d'un système profondément inégalitaire.

La "mission civilisatrice" proclamée sert à justifier l'exploitation économique. Comme le dénonce l'écrivain camerounais Mongo Beti dans "Le pauvre Christ de Bomba" (1956), "la colonisation se pare des habits de l'évangélisation pour mieux dissimuler sa nature prédatrice".

La participation des tirailleurs sénégalais aux deux guerres mondiales crée une dette de sang qui nourrit les revendications d'égalité. Le massacre de Thiaroye (1er décembre 1944), où des tirailleurs réclamant leur solde sont exécutés par l'armée française, devient un symbole de l'injustice coloniale.

La loi-cadre Defferre de 1956 marque une étape importante en accordant une certaine autonomie interne. Mais elle ne satisfait pas les aspirations indépendantistes qui grandissent.

- **Les figures de la décolonisation :**

- **Léopold Sédar Senghor** développe le concept de "négritude" avec Aimé Césaire. Il prône d'abord l'assimilation, puis évolue vers l'autonomie au sein d'une communauté franco-africaine.
- **Félix Houphouët-Boigny**, fondateur du RDA, choisit la voie de la coopération avec la France.
- **Sékou Touré** incarne la rupture franche. Son "Non" au référendum de 1958, face à de Gaulle, reste dans les mémoires : "Nous préférons la pauvreté dans la liberté à la richesse dans l'esclavage".

- **L'année 1960 : Le "soleil des indépendances"**

Quatorze colonies françaises d'Afrique subsaharienne accèdent à l'indépendance en 1960. Mais cette souveraineté est limitée par les accords de coopération qui maintiennent l'influence française dans les domaines militaire, économique et culturel.

4. Madagascar : L'insurrection oubliée

La conquête française en 1896 s'accompagne de la suppression de la monarchie merina et de l'exil de la reine Ranaivalona III. Le général Gallieni instaure un régime de travail forcé et de confiscation des terres qui provoque de multiples résistances.

- **L'insurrection de 1947** : Le mouvement indépendantiste malgache s'organise autour du MDRM (Mouvement Démocratique de la Rénovation Malgache), fondé en 1946. Dans la nuit du 29 mars 1947, une insurrection éclate, s'étendant rapidement à un tiers de l'île. La répression est d'une violence extrême : villages incendiés, exécutions sommaires, torture systématique. L'armée française utilise des unités sénégalaises pour éviter que les soldats malgaches ne fraternisent avec les insurgés.
- **Bilan et mémoire** : Le nombre de victimes fait toujours débat : les estimations varient entre 10 000 (chiffre officiel français) et 100 000 morts (selon les historiens malgaches). Jacques Tronchon, dans "L'insurrection malgache de 1947", parle de "89 000 morts, soit 2% de la population". L'indépendance accordée en 1960 ne permet pas une réconciliation complète. La mémoire de 1947 continue de hanter les relations franco-malgaches.

5. Les mandats du Moyen-Orient

- Le système mandataire : La France obtient des mandats sur la Syrie et le Liban en 1920, dans le cadre du démembrement de l'Empire ottoman. Contrairement aux colonies, les mandats sont théoriquement temporaires et destinés à préparer l'indépendance.
- Les révoltes nationalistes : La grande révolte syrienne de 1925-1927 éclate après l'arrestation de nationalistes druzes. Elle s'étend à Damas, où l'aviation française bombarde la ville en octobre 1925, faisant des centaines de victimes civiles.

En 1945, de nouveaux bombardements français sur Damas provoquent l'intervention britannique et accélèrent le retrait français. Le mandat prend officiellement fin en 1946.

- Un héritage conflictuel : La France laisse derrière elle des frontières artificielles et un système confessionnel au Liban qui alimenteront les conflits futurs. Comme le note l'historien Henry Laurens, "la France a dessiné la carte du Levant sans se soucier des réalités humaines".

La décolonisation de l'empire français présente un visage contrasté qui reflète la diversité des situations coloniales et des rapports de force. D'un côté, des guerres longues et sanglantes en Indochine et en Algérie ; de l'autre, des indépendances négociées en Afrique subsaharienne.

Plusieurs facteurs expliquent ces différences : l'importance stratégique des territoires, la présence de colons, le degré de développement des mouvements nationalistes, et le contexte international de la guerre froide.

Soixante ans après les indépendances, les séquelles de la colonisation continuent de marquer les relations entre la France et ses anciennes colonies. Les questions mémorielles, les enjeux économiques et les flux migratoires témoignent de la persistance d'une histoire commune, souvent douloureuse.

Comme le résume l'écrivain algérien Kateb Yacine : "La colonisation n'est pas un fait du passé, c'est une blessure qui continue de saigner dans le présent." L'étude approfondie de cette histoire reste donc essentielle pour comprendre les défis contemporains des relations internationales et les complexités identitaires du monde post-colonial.

Conclusion générale

Ce voyage à travers les siècles nous a permis de saisir la formation d'une nation et d'une identité non comme un destin tout tracé, mais comme un processus dynamique, souvent conflictuel, et toujours en évolution. De la structuration féodale du Moyen Âge aux secousses des décolonisations, la France s'est construite par une série de tensions fondatrices : entre pouvoir central et particularismes régionaux, entre tradition monarchique et idéal républicain, entre universalisme des Lumières et héritage colonial, entre grandeur et déclin, mémoire et oubli.

Chaque période étudiée a déposé une strate dans le paysage politique, social et culturel français. Ces strates ne se superposent pas simplement ; elles interagissent, se contredisent parfois, et composent la richesse et les contradictions du présent. La langue, les institutions, les symboles les valeurs (la laïcité, les droits de l'homme) que nous associons à la « civilisation française » sont le fruit de cette histoire longue et complexe.

En particulier, ce parcours nous montre que la France a constamment été confrontée à la nécessité de se redéfinir. La Révolution a inventé la nation politique. Les empires, colonial puis européen, l'ont obligée à penser sa souveraineté au-delà de ses frontières. Les guerres mondiales ont forgé une mémoire douloureuse et une volonté de paix. Les décolonisations ont initié un difficile travail de réexamen critique de son Histoire et de sa place dans le monde.

Bibliographie

- AUDAIN-ROUZEAU, Stéphane ; BECKER, Annette Becker (2000), *14-18, retrouver la Guerre*. Paris, Éditions Gallimard, coll. « Folio histoire ».
- BAUBEROT, Jean (2013), *Histoire de la laïcité en France*, 5e édition, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? » (n° 3571).
- BOUCHER, Guillaume, BOUSQUET (2018), *Les Grands Mouvements de l'Histoire occidentale*. Paris, Éditions du Savoir.
- DELUMEAU, Jean (1967), *La civilisation de la Renaissance*, Paris, Flammarion
- DOMPNIER, Bernard (1985), *Le Venin de l'hérésie : Image du protestantisme et combat catholique au XVIIe siècle*, Paris, Éditions du Cerf.
- FAYET, Aurélie ; FAYET, Michelle (2009), *Histoire de la France, tout simplement*, Paris, Eyrolles.
- FUMAROLI, Marc (1980), *L'Âge de l'éloquence*, Paris, Albin Michel.
- FURET, François (1978), *Penser la Révolution française*, Paris, Éditions Gallimard, coll. « Folio histoire ».
- GIRARDET, Raoul (1972), *L'Idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, Éditions La Table Ronde, (rééd. Hachette Pluriel, 1992).
- HADDAB, Salah (2023), Polycopié de cours : *Culture et civilisation de la langue d'étude*. Disponible en ligne sur : <https://dspace.univ-ghardaia.edu.dz/xmlui/handle/123456789/6789>
- MOUSNIER, Roland (2005), *Les Institutions de la France sous la monarchie absolue, 1598-1789*. Tome 2, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige ».
- WALTER, Benjamin (1989), *Paris, capitale du XIXe siècle. Le Livre des passages*, Édition établie par Rolf Tiedemann, traduit de l'allemand par Jean Lacoste. Paris, Éditions du Cerf.
- WIEVIORKA, Olivier (2007), *Histoire du débarquement en Normandie : Des origines à la libération de Paris 1941-1944*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points Histoire »